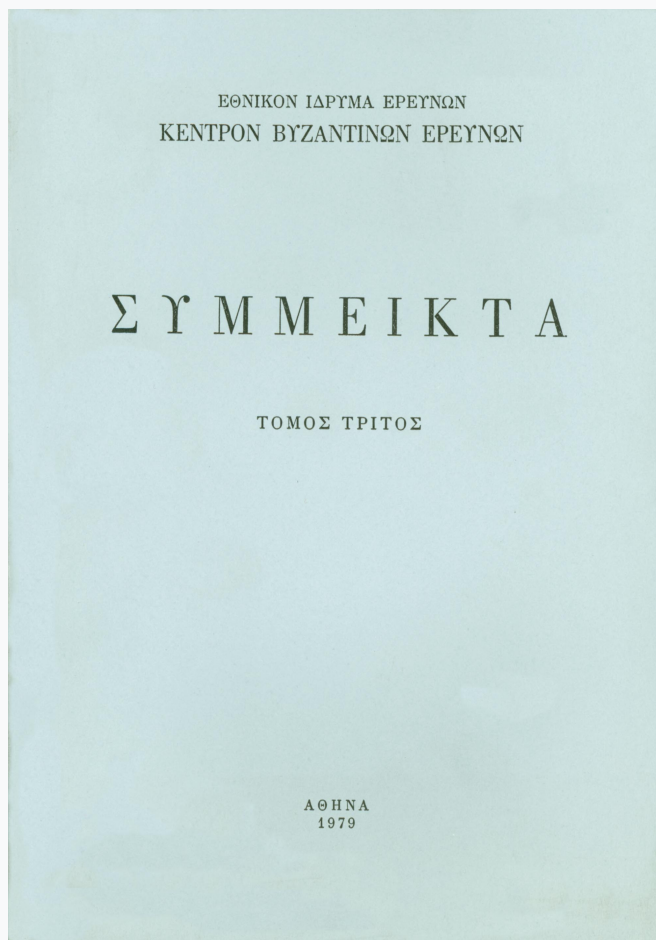


## Byzantina Symmeikta

Vol 4 (1981)

SYMMEIKTA 4



**L'idée impériale dans les pays Roumains et le «crypto-empire chrétien» sous la domination ottomane. État et importance du problème**

D. NASTASE

doi: [10.12681/byzsym.673](https://doi.org/10.12681/byzsym.673)

### To cite this article:

NASTASE, D. (1981). L'idée impériale dans les pays Roumains et le «crypto-empire chrétien» sous la domination ottomane. État et importance du problème. *Byzantina Symmeikta*, 4, 201–250. <https://doi.org/10.12681/byzsym.673>

L'IDÉE IMPÉRIALE DANS LES PAYS ROUMAINS  
ET "LE CRYPTO-EMPIRE CHRÉTIEN"  
SOUS LA DOMINATION OTTOMANE.  
ÉTAT ET IMPORTANCE DU PROBLÈME

I. ÉTAT DU PROBLÈME

C'est tout particulièrement à Nicolae Iorga que nous sommes redevables d'une conception historique qui prolonge la vie byzantine, dans beaucoup de ses manifestations les plus caractéristiques, longtemps après 1453, jusqu'à la révolution hellénique de 1821<sup>1</sup>. Fruit "des efforts d'érudition et de réflexion d'une vie entière"<sup>2</sup>, cette conception tire ses premiers éléments des débuts mêmes de l'activité de recherche de Iorga<sup>3</sup>. Prenant corps, s'enrichissant et se développant par la suite dans de nombreux ouvrages, elle sera mainte fois reprise, sous ses différents aspects, tout au long d'une carrière exceptionnellement remplie, pour aboutir finalement à la synthèse frappée du titre qui en exprimera l'essence, d'une formule riche d'avenir: *Byzance après Byzance*<sup>4</sup>.

1. Sur cette conception de Iorga, plus récemment Virgil Căndea, Postface à N. Iorga, *Byzance après Byzance*, Continuation de l'*Histoire de la vie byzantine*, réédition, Bucarest 1971, p. 253 - 275; D. Zakythinos, *Nicolas Iorga historien de Byzance après Byzance*, Association internationale d'études du Sud-Est européen, Bulletin 9 (1971), Nos 1 - 2, p. 5 - 11; Olga Cicançi, *Conceptia lui Nicolae Iorga despre Byzance après Byzance*, dans le recueil d'articles (aux soins d'Eugen Stănescu) *Nicolae Iorga - istoric al Bizanțului*, Bucarest 1971, p. 201 - 234.

2. V. Căndea, op. cit., p. 274.

3. "C'est vers une histoire de l'Europe du Sud-Est, envisagée comme la continuation spirituelle et institutionnelle de Byzance, que se sont dirigées les recherches de Nicolas Iorga dès sa première étude importante sur un thème pareil, modestement intitulée *Contribution à l'histoire de la Valachie pendant la seconde moitié du XVIIe siècle*" (en roumain, *Analele Academiei Române, Seria II-a, Memoriile secțiunii istorice* [désormais AARMSI] 18, 1895 - 1896, p. 1 - 112), *ibid.*, p. 255 et n. 4.

4. Première édition, Bucarest 1935, 272 p. (Institut d'études byzantines); réédité en 1971, 312 p., voir supra, n. 1 (désormais *Byzance après Byzance*). Une traduction roumaine (comprenant aussi la Postface de V. Căndea), par Liliana Iorga-Pippidi, Nicolae Iorga, *Bizanț după Bizanț*, Bucarest 1972, 300 p.

Comme Virgil Cândea le fit remarquer, il est hors de doute qu'en entreprenant cette œuvre de reconstitution de longue haleine, Iorga a été spécialement préoccupé d'établir le rôle joué par son propre peuple, les Roumains, dans ce chapitre de l'histoire du Sud-Est européen et aussi du Proche Orient, chapitre qu'il concevait comme prolongation de la vie byzantine<sup>1</sup>. C'est de cette préoccupation que découle le vif intérêt de l'historien pour l'apport des princes de Valachie et de Moldavie, souverains de ce peuple, à la survie de Byzance<sup>2</sup>, apport dont il a inlassablement poursuivi et analysé en profondeur les différentes manifestations: aide et patronage de l'Eglise orientale, plus particulièrement du patriarcat de Constantinople<sup>3</sup> et du Mont Athos<sup>4</sup>, mais aussi des autres patriarcats<sup>5</sup>, "lieux saints" et centres ou établissements monastiques orthodoxes de l'Empire ottoman<sup>6</sup>, réception des institutions et adoption

1. Cf. V. C â n d e a, *Nicolae Iorga, historien de l'Europe du Sud - Est*, dans le volume collectif *Nicolae Iorga - l'homme et l'oeuvre*, Bucarest 1972, p. 208. C'est toujours V. Cândea qui note, dans la Postface précitée, p. 260 - 261, que "les grandes lignes de l'ouvrage de 1935 avaient été tracées" dès 1913, dans la communication de I o r g a *La survivance byzantine dans les pays roumains*, qui "contient en résumé le livre publié vingt ans plus tard" (N. I o r g a, *I. Les bases nécessaires d'une nouvelle histoire du Moyen Age. II. La survivance byzantine dans les pays roumains*. Deux communications faites les 7 et 8 avril 1913 au troisième Congrès international d'études historiques à Londres, Bucarest-Paris 1913). De même, les remarques d'O. C i c a n c i, op. cit., p. 201 - 202. Cf. infra, p. 214, n. 5.

2. Cf. D. A. Z a k y t h i n o s, op. cit., p. 8.

3. N. I o r g a, *Vasile Lupu ca următor al împăraților de Răsărit în tutelarea Patriarhiei de Constantinople și a Bisericii ortodoxe*, AARMSI 36 (1913 - 1914), p. 207 - 236; version française, *Basile Lupu, prince de Moldavie, comme successeur des empereurs d'Orient dans la tutelle du Patriarcat de Constantinople et de l'Eglise orthodoxe (1640 - 1653)*, Académie Roumaine. Bulletin de la section historique [désormais ARBSH] 2 (1914), p. 88 - 123; *Byzance après Byzance*, p. 159 sq.

4. Id., *Muntele Athos în legătură cu țările noastre*, AARMSI 36 (1913 - 1914), p. 447 - 516; id., *Le Mont Athos et les pays roumains*, ARBSH 2 (1914), p. 149 - 213.

5. Id., *Domnitorii români Vasile Lupu, Șerban Cantacuzino și Constantin Brâncoveanu în legătură cu patriarhii Alexandriei*, Academia Română. Memoriile secțiunii istorice. Seria III-a [désormais ARMSI] 13 (1932 - 1933), p. 139 - 148; *Byzance après Byzance*, p. 176 sq.

6. En plus de la note précédente, voir les travaux suivants de I o r g a : *Legăturile românești cu Muntele Sinai*, ARMSI 13 (1932 - 1933), p. 335 - 346; *Fundațiile religioase ale domnilor români în Orient*, AARMSI 36 (1913 - 1914), p. 863 - 880; version française, *Fondations des princes roumains en Orient. Monastères de Météores en Thessalie*, ARBSH 2 (1914), p. 225 - 240; *Fondations des princes roumains en Epire, en Morée, à Constantinople, dans les îles et sur la côte d'Asie Mineure*, ARBSH, le même tome, p. 241 - 269; *Donațiile românești pentru mănăstirile din Marea Mar-*

du décorum de l'Empire disparu<sup>1</sup>, ainsi que "concentration culturelle byzantine" dans les Principautés danubiennes<sup>2</sup>.

En fin de compte, tous ces phénomènes ne constituaient qu'autant de témoignages concourant à attribuer à ces princes la qualité de successeurs des empereurs byzantins<sup>3</sup>.

Les aspirations impériales de certains voévodes de Valachie ou de Moldavie étaient plus ou moins connues bien auparavant. Mais elles n'avaient été considérées jusqu'alors que comme des cas isolés, dans lesquels des ambitions purement personnelles auraient été favorisées par des conjonctures exceptionnelles<sup>4</sup>, ou bien, lorsqu'il s'agissait des Phanariotes, comme de vaines prétentions, totalement étrangères à la vie historique roumaine<sup>5</sup>. Grâce à Iorga, là où il n'y avait ainsi que quelques indications douteuses, surgira un vaste problème, dont les données éclaireront d'un jour nouveau les rapports entre l'histoire roumaine et celle de l'Hellénisme post-byzantin.

Tout en prêtant attention au rôle des "exilés" grecs en Occident<sup>6</sup>, Iorga considère que le centre de la survie byzantine restera toujours Constantinople. C'est ici à son avis que les traditions, et même certains attributs du pouvoir souverain de l'Empire d'Orient, seront sauvegardés grâce surtout à trois facteurs: le Patriarcat, "cette Byzance d'Eglise qui

*mara*, Revista istorică 7 (1921), p. 143 - 147; *Donațiile românești pentru Megaspilion și Vlah Sarai*, ARMSI 13 (1932 - 1933).

Pour plus de renseignements sur les travaux de Iorga ayant trait à mon sujet, le lecteur est invité à consulter la bibliographie dressée par V. C â n d e a, annexe à son étude, déjà citée, *Nicolae Iorga - historien de l'Europe du Sud - Est* (voir notamment p. 219 - 220, 222 - 223, 228 - 230, 232 - 238, 240 - 246), que j'ai suivi ici moi-même (abréviations comprises), ainsi que les autres recueils bibliographiques de l'œuvre du Maître, indiqués dans celui de C â n d e a.

1. *Byzance après Byzance*, p. 141 - 142, 167, 171 - 172, 184 - 185 (préoccupations encore en 1913, cf. V. C â n d e a, Postface, p. 260 - 261).

2. *Byzance après Byzance*, p. 211 sq.; voir aussi, du même *L'activité culturelle du prince Constantin Brâncoveanu et les buts de l'Académie Roumaine*, ARBSII 3 (1915), p. 53 - 56.

3. Cf. les passages de Iorga retenus par V. C â n d e a, op. cit., p. 259, notes 12, 13, 14, p. 260, 263 - 264.

4. Opinion courante. On en retrouve les échos jusque dans l'ample et pittoresque Histoire de Bucarest de G. I. I o n n e s c u - G i o n, *Istoria Bucurescilor*, Bucarest 1899, p. 45, 410, 412.

5. Idée ayant eu part de la même faveur. Cf., à titre d'exemple, *ibid.*, p. 428

6. "... les réfugiés de la Coblenz byzantine", rêvant "d'une revanche en fait impossible", *Byzance après Byzance*, Préface, p. 9 - 10. Le premier chapitre du livre leur est dédié.

s'était montrée capable de survivre à l'autre et de la remplacer"<sup>1</sup>; les "archontes", descendants des "grandes familles byzantines", gardiens d'une conscience impériale qu'ils remettront en valeur dès que les circonstances le permettront; enfin, le sultan, "byzantinisé" lui-même<sup>2</sup>. Aussi les éléments de continuité byzantine accepteront-ils son autorité, le premier lui devant, avec la restauration de l'unité de son Eglise, sa juridiction — laïque autant que religieuse — sur les populations chrétiennes de l'Empire<sup>3</sup> et les autres, un peu plus tard, la possibilité d'acquérir fortune et honneurs au service de la Porte.

C'est par conséquent dans le milieu chrétien de la capitale ottomane que sera conçue, selon Iorga, l'idée même de cette succession, mais seulement lorsque les princes roumains s'intégreront eux aussi au système qui avait rétabli un équilibre permettant aux dirigeants de ce milieu d'exercer leur rôle éminent dans la Byzance post-byzantine.

Iorga estime que cette condition ne se trouvera remplie qu'assez tard au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire à une époque où la Valachie et la Moldavie possédaient depuis longtemps déjà une conception propre de leur souveraineté.

D'après une opinion qui avait encore récemment puissance de vérité élémentaire dans l'historiographie roumaine, les souverains de ces pays n'auraient jamais prétendu porter de titre impérial, à la différence de ceux de la plupart des autres Etats orthodoxes<sup>4</sup>. En dépit de certains de ses jugements et assertions qui suggéreraient le contraire, Iorga partagea cette opinion<sup>5</sup>. Même si par ailleurs il attribua aux Principautés danubiennes "un caractère impérial dès le début"<sup>6</sup>, il considéra que ce

1. Ibid., p. 106. Un peu plus loin (p. 107), "ce patriarcat remplaçant Byzance"; et encore (p. 141), "cette Byzance retirée dans le quartier du Patriarcat"; cf. infra, n. 3.

2. Après leur installation à Constantinople, les sultans seraient devenus des "basileis de souche ottomane", op. cit., p. 10; cf. N. I o r g a, *Probleme de istorie universală și românească*, Vălenii-de-Munte 1929, p. 56, 58. Cf. aussi O. C i c a n c i, op. cit., p. 208 - 210.

3. Permettant au patriarche de "se substituer à l'Empire disparu, se servant à cette fin de l'Empire existant", *Byzance après Byzance*, p. 11; voir aussi ibid., chapitre IV, "Le Patriarcat et son clergé". Cf. O. C i c a n c i, op. cit., p. 210 - 212.

4. L'étude la plus ample (314 p.) sur les titres des princes roumains est celle, relativement récente, d'E m i l V î r t o s u, *Titulatura domnilor și asocierea la domnie în Țara Românească și Moldova pînă în secolul al XVI-lea*, Bucarest 1960: elle ignore celui d'empereur.

5. Cf. N. I o r g a, *Histoire des Etats balkaniques jusqu'à 1924*, Paris 1925, p. 59 - 60. Cf. aussi D. N a s t a s e, «Βοεβόδας Οὐγγροβλαχίας καὶ αὐτοκράτωρ Ῥωμαίων». *Remarques sur une inscription insolite*, BNJ 22, Athènes 1976, p. 13 et n. 3.

6. N. I o r g a, *Les grandes familles byzantines et l'idée byzantine en Roumanie* —

caractère était resté circonscrit dans les limites d'une conception souveraine spécifiquement roumaine, qui fut loin de viser au titre impérial, mais qui s'ingénia d'élever l'autorité que le prince exerçait dans ses Etats comme *domn* (du latin *dominus*) et voévode, jusqu'au pouvoir "autocrate" d'essence divine, autonome par rapport à toute autorité humaine<sup>1</sup>. Autrement dit, tel le roi de France en son royaume, le prince valaque ou moldave aurait été empereur dans son pays<sup>2</sup>, sans rien de plus.

C'est au nom de cette conception, disons voévodale<sup>3</sup> — plongeant ses racines très loin dans le passé — que les princes roumains auraient donc régné sur leurs pays d'outre Danube jusque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Et ce ne serait qu'à cette époque qu'ils auraient noué avec les cercles dirigeants de la survie byzantine des rapports lourds de conséquences, mais irréalisables auparavant, affirme Iorga, du fait que "dès 1430 - 1450" leurs "relations avec Byzance sont rompues" par la conquête ottomane des Balkans et par l'isolement, puis la prise, de Constantinople<sup>4</sup>.

La première des deux Principautés que Iorga acheminera "sur la voie byzantine" sera la Valachie, lors du règne de Radu Païsius — alias Pierre d'Argeș — (1535 - 1545), puisque c'est avec celui-ci qu'il ouvre la série des princes roumains nommés par le sultan (rappelons-nous, le

Communication faite au Congrès d'études byzantines à Athènes —, ARBSH 18 (1931), p. 21; cf. *Byzance après Byzance*, p. 132 - 133. Sous diverses formes, parfois sujettes à contradiction, des idées plus ou moins semblables se font jour assez souvent dans les écrits de Iorga.

1. Voir, parmi beaucoup d'autres ouvrages de Iorga, *Sârbi, Bulgari și Români în Peninsula Balcanică în Evul Mediu*, AARMSI 38 (1915 - 1916), p. 120 - 122; *Domni și împărași*, Neamul Românesc 1937, No 176; *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, vol. III, Bucarest 1937, p. 31, 202, 204; cf. Ștefan Ștefanescu, *Inceputurile statelor românești în viziunea lui Nicolae Iorga*, Studii. Revistă de istorie, 24 (1971), No 4, p. 679.

2. Cf. Valentin A. Georgescu, *L'idée impériale byzantine et la réaction des réalités roumaines (XIV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle) — Idéologie politique, structuration de l'Etat et du droit* —, Byzantina 3 (1971), p. 325; id., *Byzance et les institutions roumaines jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès international des études byzantines, Bucarest 1971, publiés par les soins de M. Berza et E. Stănescu, tome I, Bucarest 1974, p. 450; id., *La structuration du pouvoir d'Etat dans les Principautés roumaines (XIV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles). Son origine. Le rôle des modèles byzantins*, Association internationale d'études du Sud-Est européen, Bulletin 11 (1973), Nos 1 - 2, p. 110.

3. Cf. P. Ș. Năsturel, *Considérations sur l'idée impériale chez les Roumains*, Byzantina 5 (1973), p. 405, 411.

4. *Histoire des Etats balcaniques jusqu'à 1924*, p. 47 - 48.

troisième facteur de son équation) “à Constantinople même”<sup>1</sup>. Quant à la Moldavie, elle ne serait entrée “dans l’orbite de Byzance” que plus tard encore, dans une certaine mesure avec Alexandre Lăpuşeanu, lors de son second règne (1563 - 1568)<sup>2</sup>, mais surtout avec le Valaque Pierre le Boiteux<sup>3</sup> (occupant le trône moldave à trois reprises, entre 1574 et 1591), pour s’en détacher “complètement” ensuite, sous la dynastie des Movilă<sup>4</sup> et n’y revenir que dans la seconde décennie du XVII<sup>e</sup> siècle sous “le riche et fastueux prince Radu Mihnea”<sup>5</sup>, lui aussi d’origine valaque. Amenés dorénavant à passer “de longues années” dans la capitale de l’Empire et dans d’autres centres gardiens de très anciennes traditions impériales, les princes roumains auraient pu y connaître — si tardivement — ces traditions et, en nouant des attaches solides, de famille et d’intérêts, avec cette Byzance gréco-levantine rescapée, se “byzantinisèrent” eux aussi<sup>6</sup>.

C’est ce concours de circonstances, créé au XVI<sup>e</sup> siècle, qui aurait déterminé le patriarcat oecuménique à rééditer “le cérémonial des empereurs”, pour sacrer les souverains orthodoxes des pays roumains, dès qu’ils recevaient du sultan les insignes de leur pouvoir<sup>7</sup>, et acquérir ainsi dans leur personne “le chef laïc visible”<sup>8</sup> dont “ce patriarcat remplaçant Byzance”<sup>9</sup> aurait été privé depuis une centaine d’années<sup>10</sup>. “Imprégnés de tout ce qui tient à la tradition byzantine”<sup>11</sup>, ces princes, “formés dans l’Empire et surtout à Byzance”<sup>12</sup>, deviendront de la sorte de “vrais rois couronnés à allures impériales”<sup>13</sup>, porteurs d’une qualité

1. *Byzance après Byzance*, p. 141; voir aussi p. 138. Dans une phase antérieure de ses recherches sur ce thème, ce fut encore plus tard, à partir du successeur de Radu Païsius, Mircea le Pâtre (1545 - 1559, avec des interruptions), qu’il considéra que les princes valaques avaient commencé à être envoyés “de Constantinople à Bucarest”, *Histoire des Etats balcaniques...* citée, p. 54.

2. *Byzance après Byzance*, p. 139 - 140, 157.

3. *Ibid.*, p. 140, 145, 157.

4. *Loc. cit.*, p. 157.

5. *Loc. cit.*

6. Voir *ibid.*, p. 139 - 142; de même, *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, vol. V, Bucarest 1940, livre IV, premier chapitre, caractéristiquement intitulé, “Un commencement d’influence grecque” (souligné par moi).

7. *Byzance après Byzance*, p. 141 - 142.

8. *Loc. cit.*, p. 141.

9. Cf. *supra*, p. 203 - 204 et n. 1.

10. *Byzance après Byzance*, p. 141; cf. *ibid.*, p. 146.

11. *Ibid.*, p. 139.

12. *Ibid.*, p. 142.

13. *Loc. cit.*

souveraine que leurs prédécesseurs élevés au trône “par la volonté des boyards et du «pays»”<sup>1</sup> n’auraient pas possédée: celle de successeurs des basileis. Ce sont eux, par conséquent, qui auraient apporté “dans leurs pays, avec quelque chose venant naturellement des Turcs eux-mêmes, des traditions. . . byzantines impériales”<sup>2</sup>.

Dans la vision de Iorga, l’ancienne conception souveraine “voévodale” n’était pourtant pas destinée à disparaître à cause de ces changements. Loin de là, dans ses écrits elle aura à jouer lors des époques ultérieures un rôle extrêmement important: celui de terme spécifiquement roumain, national, opposé, dans une sorte d’antinomie historique, à la nouvelle conception impériale qui, nous le verrons, n’aurait affecté que le comportement de certains princes — ou catégories de princes — et qui aurait gardé jusqu’à la fin les empreintes de son origine et de ses attaches étrangères avec la survie byzantine.

Cette précision faite et l’interruption moldave autour de 1600 mise à part, c’est donc depuis le règne de ce Radu Paisius (1535 - 1545) jusqu’au sacre par le patriarche, à Constantinople, de Pierre Cercel (—Boucle d’Oreille) (1583 - 1585) — la première cérémonie de ce genre qu’il enregistre<sup>3</sup> — que Iorga placera, pour les raisons exposées, les débuts de l’“impérialisme byzantin par les princes roumains”<sup>4</sup>.

Conditionné par une situation acquise à l’intérieur du système ottoman et s’exerçant sur une “œcuméné” dont l’unité et la stabilité étaient garanties par l’autorité du sultan, cet “impérialisme” sera d’Eglise et de culture. L’assistance moldavo-valaque accordée aux établissements religieux de l’Orient chrétien — au Mont Athos en premier lieu — remontait à une époque beaucoup plus ancienne, et quand les Etats chrétiens des Balkans disparurent, “les princes roumains eurent seuls la charge de soutenir les Lieux Saints [i.e. les grands centres de l’orthodoxie], dénués dorénavant de tout autre patron”<sup>5</sup>. Mais, tout en faisant souvent l’affirmation générale qu’ils accomplirent cette œuvre “pendant des siècles. . ., comme successeurs naturels et légitimes des empereurs byzantins et des tsars serbes”<sup>6</sup>, fidèle à sa conception, Iorga n’accorde à ces

1. Ibid., p. 141.

2. Ibid., p. 142.

3. Ibid., p. 141 - 142. Pour le cortège de ce prince, qui “sortit. . . de Constantinople impérialement”, loc. cit., p. 142. Mais cf., avant Iorga, A. Xenopol, *Istoria Românilor*, Iassy 1890, p. 28 (citant “un contemporain”): Cercel quitte Constantinople salué par “tous les peuples”, avec “la majesté d’un empereur triomphant”.

4. Comme il intitule le chapitre VI de *Byzance après Byzance*

5. *Le Mont Athos et les pays roumains*, p. 170.

6. Ibid., p. 212 - 213. Affirmation qui revient chez Iorga à plus d’une reprise.



princes jusque vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle que la qualité de “donateurs”, à l’égal d’autres souverains orthodoxes<sup>1</sup>, leur réservant en exclusivité celle de “protecteurs”<sup>2</sup>, seulement à partir de cette époque. Pour ne relever que l’exemple le plus illustre, c’est ainsi que — bien que ses “habitudes impériales” n’aient pas échappé à l’historien<sup>3</sup> — le voévode de Valachie Neagoe Basarab (1512 - 1521), dont l’œuvre systématique d’aide et de soutien de l’orthodoxie balkanique et du Proche Orient a été d’une ampleur et a joui d’une résonance jamais atteintes par la suite, ne sera que “le grand bâtisseur Neagoe”<sup>4</sup>, “prince si munificent”<sup>5</sup>. Par contre, quelques soixante ans plus tard, Mihnea II (1577 - 1583 et 1585 - 1591) — qui abandonnera finalement avec le trône valaque sa foi pour passer à l’Islam — sera présenté avec tous les titres “réservés aux anciens empereurs” que lui dispensent les moines des Météores en sollicitant sa charité<sup>6</sup>.

Entre temps, le rôle directeur de ce système “byzantin” sera réservé aux “archontes” de Constantinople, des rangs desquels s’éleva à une situation extraordinaire Michel Cantacuzène, “le Fils du Diable” (*Cheitanoglou*) pour les Turcs, mais “colonne des Grecs”, “espoir de la nation” aux yeux de ses congénères<sup>7</sup>. C’est lui — ensuite ce sera son fils Andronic — qui disposera des trônes moldave et valaque<sup>8</sup>; c’est lui qui scelle de “l’aigle bicéphale de ses prédécesseurs impériaux”<sup>9</sup>; c’est toujours lui qui sera exécuté par les Turcs, en 1578, dans sa somptueuse résidence d’Anchialos, au bord de la mer Noire<sup>10</sup>, parce que — on le dira plus tard — “on l’avait dénoncé de vouloir être empereur”<sup>11</sup>.

Importé d’une Constantinople dissimulée sous la gangue de Stamboul,

par exemple: “Il faut répéter” qu’en aidant largement “un grand nombre d’établissements religieux d’Orient. . . à travers des siècles”, les princes roumains “n’accomplissaient pas seulement une œuvre chrétienne, mais qu’ils étaient dans leur rôle de continuateurs de la tradition impériale la plus ancienne”, *Fondations des princes roumains en Orient. . .*, p. 225.

1. *Byzance après Byzance*, p. 130 sq.

2. *Ibid.*, p. 146.

3. N. I o r g a, *Istoria literaturii religioase a Românilor până la 1688*, Bucarest 1904, p. 52 (apud M. N e a g o e, *Neagoe Basarab*, Bucarest 1971, p. 289).

4. *Byzance après Byzance*, p. 136.

5. *Ibid.*, p. 137.

6. *Ibid.*, p. 147.

7. *Ibid.*, p. 12, 120.

8. *Ibid.*, p. 120.

9. *Ibid.*, p. 11; voir aussi p. 120.

10. *Ibid.*, p. 121.

11. *Ibid.*, p. 122 et n. 34.

l'“impérialisme” des voévodes gardera d'après Iorga les empreintes de ses origines grecques, dans un sens non national, mais byzantin: le même Mihnea II qui reniera, avait été élevé par sa mère “en Grec, c'est-à-dire en patron byzantin de toute l'orthodoxie”<sup>1</sup>, et “la monarchie orthodoxe” de son fils Radu-Mihnea<sup>2</sup>, marié à une Grecque, est “d'allégeance grecque”<sup>3</sup>.

C'est “à l'école du fastueux absolutisme” de ce dernier<sup>4</sup>, que sera élevé le futur prince de Moldavie Basile Lupu (1634 - 1653), “exemple préféré”, pour Iorga “de «l'idée impériale byzantine» chez les Roumains”<sup>5</sup>. Né lui-même “d'un père balkanique et d'une Roumaine”<sup>6</sup>, ce prince “prit le nom de l'empereur Basile le législateur, avec le programme que ce nom comportait”<sup>7</sup>. L'idée lui en aurait été fournie par ses proches conseillers qui n'étaient autres que les frères Georges (“Iordaki”) et Thomas Cantacuzène<sup>8</sup>, fils d'Andronic et petits-fils de Cheïtanoglou, établis à demeure en Moldavie, après que les Turcs eurent exécuté leur père<sup>9</sup>. Aussi c'est avec le règne et l'activité de Basile Lupu, donc dans les années quarante et cinquante du XVIIe siècle, que la politique impériale des princes danubiens envers l'Eglise de Constantinople aurait trouvé son accomplissement, “ce qui avait été jusque-là une simple influence dominante en Orient” devenant sous ce prince “un protectorat formellement proclamé et accepté sans réserves”<sup>10</sup>.

Aux “allures impériales” de Basile, Iorga opposera l'“esprit patriarcal”<sup>11</sup> de son contemporain valaque Mathieu Basarab (1632 - 1654)<sup>12</sup>,

1. Ibid., p. 143.

2. Mort en 1626 comme prince de Moldavie, mais ayant établi en fait son hégémonie sur les deux Principautés danubiennes.

3. N. I o r g a, *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, vol. VI, Bucarest 1940, p. 69. Cf. id., *Roumains et Grecs au cours des siècles, à l'occasion des mariages princiers de MDCCCXXI*, Bucarest 1921, p. 40 - 41.

4. Id., *Histoire des Roumains et de leurs civilisation*, Ière éd., Paris 1920, p. 183; IIe éd., Bucarest 1922, p. 162.

5. V. C â n d e a, Postface citée, p. 259, n. 12.

6. *Byzance après Byzance*, p. 167.

7. Loc. cit.

8. *Basile Lupu, prince de Moldavie, comme successeur des empereurs d'Orient...*, p. 93.

9. Pour d'autres nombreux boyards grecs entourant Basile, N. I o r g a, *Studii și documente cu privire la istoria Românilor*, IV, Bucarest 1904, p. 343; cf. id., *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, VI, p. 223.

10. *Byzance après Byzance*, p. 171; voir aussi p. 172.

11. Ibid., p. 14, 167.

12. Voir aussi *Histoire des Roumains...* citée, VI, p. 103: “ce règne de caractère militaire et patriarcal”.

marquant ainsi l'antithèse dans laquelle il entend placer les anciennes traditions autochtones, au nom desquelles fut élevé sur le trône, par un mouvement du "pays", comme jadis, ce soldat, boyard campagnard de vieille souche roumaine, apparenté à la dynastie valaque des "Basarab" dont il s'attachera le nom, face au "byzantinisme" impérial censé être de fraîche importation constantinopolitaine, et qui tendrait à supplanter ces traditions. C'est pourquoi, bien qu'un troisième — et le plus remarquable — des fils d'Andronic Cantacuzène, le *postelnic* Constantin, établi en Valachie, ait été "très influent auprès de Matthieu"<sup>1</sup>, ce "prince indigène"<sup>2</sup> ne tiendra aucune place dans la Byzance d'après Byzance. S'il se sentit quand même l'obligation d'imiter son "impérial" voisin<sup>3</sup>, ce sera surtout en patronnant l'activité littéraire, liée elle-même à celle de Moldavie, de son beau-frère Udriște Năsturel<sup>4</sup>, activité qui ne pourra "cependant détruire le sens premier et principal du règne de Matthieu"<sup>5</sup>, celui "d'affirmation nationale"<sup>6</sup>.

Pour la période suivante, c'est par l'exemple de la "monarchie byzantine" de Basile Lupu d'un côté, de l'autre côté par l'"immigration" dans les Principautés de représentants en vue des "grandes familles" constantinopolitaines, que Iorga expliquera le comportement impérial de certains princes de Moldavie et de Valachie, tel l'Epirote Georges Duca (Doukas)<sup>7</sup>, "nouveau remplaçant... des empereurs d'une Byzance qui resuscitait dans les esprits, par les écoles néo-byzantines"<sup>8</sup>, tel surtout, Șerban Cantacuzène (1678 - 1688): c'est l'accession au trône de Valachie de ce dernier — fils du *postelnic* Constantin et petit-fils d'Andronic Cantacuzène — qui sert à l'historien de principale illustration du "nouvel avènement", sur le Danube cette fois-ci, de la noblesse byzantine, le second après l'époque de Cheitanoglou, l'arrière-grand-père de Șerban<sup>9</sup>.

Par contre, censés représenter, tout au plus, la tradition locale, la

1. Ibid., p. 248.

2. Ibid., p. 110.

3. *Byzance après Byzance*, p. 14.

4. Pour le rôle de ce-dernier, cf. *Histoire des Roumains*. . . citée, VI, p. 110, 130, 161, 163, 167 - 168.

5. Ibid., p. 122.

6. Ibid., p. 152. Pour l'opposition entre le "principe que nous pourrions appeler national" du règne de Mathieu, et "le principe byzantin de Basile", ibid., p. 105 et, en général, tout le livre II ("La Monarchie byzantine") du même volume.

7. Ayant régné plusieurs fois, alternativement, dans les deux pays, de 1665 à 1683.

8. Op. cit., p. 387.

9. *Byzance après Byzance*, p. 187.

plupart des autres voévodes de l'époque, les autochtones, n'auront droit à la dignité "impériale", privilège réservé aux seuls princes de souche étrangère. Néanmoins, à la veille du "régime phanariote", les deux courants semblent, pour une fois, se rencontrer jusqu'à un certain point dans la "Monarchie culturelle" de Constantin Brancovan, prince apparenté par son père à l'ancienne dynastie du pays, mais Cantacuzène par sa mère: "se considérant lui-même comme continuateur des empereurs œcuméniques, patrons de l'orthodoxie"<sup>1</sup>, ce riche et magnanime voévode de Valachie (1688 - 1714) exerça sur l'Eglise d'Orient une "hégémonie", qui tout en lui rappelant, parfois, celle de Basile Lupu<sup>2</sup>, n'empêche pas Iorga d'attribuer, en même temps, à Brancovan "un rôle national", à l'instar de celui qu'il avait fait jouer à son grand-oncle Mathieu Basarab<sup>3</sup>.

"Même après cet établissement des grandes familles sur le Danube", "la tradition des archontes ne disparaîtra pas" à Constantinople<sup>4</sup>: cependant, le premier rôle parmi les chrétiens y reviendra désormais à la "caste phanariote", au sein de laquelle la Porte recrutera à partir de la seconde décennie du XVIIIe siècle et jusqu'en 1821 les "hospodars" de Moldavie et de Valachie.

En considérant "que la Russie ne fut guère disposée, pendant longtemps, à prendre le rôle de patronage permanent pour la survivance d'un Empire qu'on était disposé à réserver aux Tzars"<sup>5</sup> et que, même plus tard, elle "se mêla, de fait, très peu à ce qui formait l'essence même de la vie byzantine"<sup>6</sup>, Iorga ne doute plus dans ses derniers écrits — comme il l'avait fait auparavant — que "la charge de continuer les traditions byzantines entre les limites du territoire même sur lequel s'étendait l'autorité du sultan échut" à cette "caste"<sup>7</sup>. Dans ces nouvelles condi-

1. *Histoire des Roumains*. . . citée, VI, p. 548.

2. *Byzance après Byzance*, p. 194. Pour les exemples nuancés dont Iorga illustre cette "hégémonie" de Brancovan, *ibid.*, p. 190 - 191, 193 - 197.

3. *Histoire des Roumains*. . . , vol. cité, p. 543. Pour Constantin Brancovan, voir aussi les travaux de I o r g a, *Viața și domnia lui Constantin Brâncoveanu*, Bucarest 1914; *Valoarea politică a lui Constantin Brâncoveanu*, Vălenii-de-Munte 1914; *L'activité culturelle du prince Constantin Brâncoveanu*. . . (supra, p. 203, n. 2).

4. *Byzance après Byzance*, p. 126. Des membres et des branches entières de cette "aristocratie byzantine" resteront sur place (*ibid.*, p. 126 - 128), à "Constantinople, où était la source du pouvoir" (*id.*, *Histoire des Roumains*. . . , vol. cité, p. 57).

5. *Byzance après Byzance*, p. 226.

6. *Ibid.*, p. 227.

7. *Ibid.*, p. 228. Pour les opinions plus anciennes de l'historien dans ce problème, V. C â n d e a, Postface citée, p. 264 - 266.

tions, c'est grâce à leurs seuls princes phanariotes que les pays roumains maintiendront donc "la primauté byzantine"<sup>1</sup>.

Cette primauté sera toujours d'ordre culturel. Aussi le premier prince phanariote, Nicolas Mavrocordato — auquel Iorga rattache pourtant le Roumain Dimitrie Cantemir, voévode de Moldavie<sup>2</sup> — est-il présenté comme "le lettré monté sur le trône roumain et dominant de ce faite de l'édifice post-byzantin la vie politique et religieuse de l'orthodoxie entière"<sup>3</sup>. Néanmoins, l'historien estime que le prestige des princes grecs aux yeux de l'Eglise fut loin d'égaliser celui de leurs prédécesseurs "indigènes"<sup>4</sup>.

Quant à la conception politique proprement-dite des Phanariotes, selon Iorga le "byzantinisme" des premiers d'entre eux "réside surtout dans la profonde fidélité à l'Empire" ottoman<sup>5</sup>. Même lorsqu'ils puiseront dans les Lumières du siècle des aspirations nouvelles, les princes venant du Phanar se seraient engagé sur la voie des réformes avec l'illusion de moderniser et l'occidentaliser le byzantinisme<sup>6</sup>, dans le cadre, raffermi, d'un "empire ottoman devenu greco-turc", dont rêvait, vers 1800 encore, un Alexandre Ypsilanti<sup>7</sup>, le grand-père homonyme du chef hétéairiste.

On sait que, nonobstant les conditions délicates du régime de la survie byzantine, de la chute de Constantinople à 1821 des cercles et des représentants de cette survie même poursuivirent, à plus d'une reprise, la restauration effective de l'Empire chrétien d'Orient, par l'anéantissement de la domination des sultans. Mais, suivant la logique de son principe dichotomique, Iorga distinguera dans la politique anti-ottomane que reprurent — ou, parfois tentèrent seulement de reprendre — nombre de princes roumains au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, deux aspects dissemblables. L'un, qu'il rattache à ces projets ouvrant aux successeurs des

1. *Byzance après Byzance*, p. 212.

2. *Ibid.*, p. 216.

3. *Ibid.*, p. 217.

4. *Ibid.*, p. 232.

5. *Ibid.*, p. 219. Pour les convictions, dans le même sens, que Iorga attribue à "la plupart des Grecs qui habitaient l'Empire turc, ou tiraient profit de son existence, comme princes, évêques, boïars, marchands", son *Histoire des Etats balcaniques*. . . citée, p. 200.

6. *Byzance après Byzance*, p. 243; cf. *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, vol. VII (dédié au XVIII<sup>e</sup> siècle), Bucarest 1940, le titre du premier livre: "Réformes de la Byzance européanisée".

7. *Byzance après Byzance*, p. 250. Pour plus de détails sur cette conception, *Histoire des Etats balcaniques*. . . citée, p. 192 - 194.

basileis la perspective de régner à Constantinople, sera byzantin. Par opposition, l'autre, censé roumain, se réclamerait de la lutte traditionnelle qu'avaient menée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles les voévodes "chevaliers" pour la "Défense du Danube chrétien"<sup>1</sup>. De cette différence, les actions militaires anti-turques de la plupart des princes guerriers des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles — dont celles de Jean le Terrible (ou le Brave) de Moldavie (1572 - 1574), ou de Radu-Șerban de Valachie (1602 - 1610/11) — resteront chez Iorga en dehors de toute revendication impériale. Quant à ceux dont le trône de Constantinople enflammera l'imagination, ils constitueraient plutôt l'exception: très caractéristiquement, il y entrerait des aventuriers grecs — tel "Jacques Basilikos" (Jean Héraclide) "le Despote", représentant éphémère sur le trône moldave (1561 - 1563) de la diaspora byzantine d'Occident<sup>2</sup>, ou ce Mihnea III Radu, qui régna un instant en Valachie (1658 - 1659) et dont l'attitude fut ouvertement impériale<sup>3</sup> — mais encore des princes qui incarnaient au plus haut degré, pour Iorga, l'idée impériale byzantine repliée dans les pays roumains, tel Basile Lupu<sup>4</sup>, et, bien entendu, Șerban Cantacuzène<sup>5</sup>.

A l'encontre de ceux-ci, les voévodes censés représenter la tradition roumaine, se seraient bien gardés d'avoir de pareilles ambitions, leur politique anti-ottomane — lorsque c'en était une — étant rattachée, en général, à une idée différente: celle, chère à Iorga, de croisade. Mais avant d'illustrer de ses exemples-type ces deux "grands buts de l'époque" — "chez Matthieu [Basarab] la croisade, chez Basile [Lupu] le Siège impérial de Constantinople"<sup>6</sup> — Iorga fera se rencontrer tous les éléments contradictoires des traditions moldavo-valaques et post-byzantines dans cette grande personnalité de l'histoire roumaine et du Sud-Est européen que fut Michel le Brave.

1. C'est le titre du premier chapitre du vol. IV ("Les Chevaliers") de son *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*.

2. *Byzance après Byzance*, p. 46 - 47, 139. Iorga a témoigné souvent de son intérêt pour "ce rêveur, doublé d'un magnifique charlatan" (loc. cit., p. 47); cf., entre autres, ses *Nouveaux matériaux pour servir à l'histoire de Jacques Basilikos l'Héraclide dit le Despote, prince de Moldavie*, Bucarest 1900.

3. *Byzance après Byzance*, p. 184 - 186.

4. *Basile Lupu, prince de Moldavie*. . . ; *Histoire des Etats balcaniques*. . . citée, p. 59; *Les grandes familles byzantines*. . . p. 20; *Byzance après Byzance*, p. 179 - 180; *Histoire des Roumains*. . . citée, VI, p. 171 - 172. "On le voyait déjà, dans certains milieux, aidé par les cavaliers de la Pologne et la flotte vénitienne, entrer dans Byzance", *Les grandes familles byzantines*. . . , loc. cit., cf. V. C â n d e a, op. cit., p. 263.

5. *Byzance après Byzance*, p. 187; *Histoire des Roumains*. . . , vol. cité, p. 373, 413.

6. *Ibid.*, p. 95.

Héros de son peuple — il refoula les Turcs au-delà du Danube et réalisa pendant son court règne (1593 - 1601) la réunion des trois pays roumains (la Valachie, la Transylvanie et la Moldavie) — Michel fut aussi, aux yeux des Grecs et des autres chrétiens des Balkans, le héros appelé à conduire leur lutte de libération. Comme d'autres historiens, Iorga jugea ces deux postures incompatibles: si Michel s'engage sur la voie qui mène à Constantinople, il le ferait "contre les intérêts de sa personne et de son pays", déterminé par le "fanatisme guerrier de ce représentant de l'Orthodoxie, de l'ancien esprit byzantin immortel", que fut Denis Rhallis-Paléologue, le métropolite grec de Tirnovo<sup>1</sup>.

La politique anti-ottomane des derniers princes autochtones importants ne sera pas mise non plus en aucune relation avec "l'idée impériale byzantine". Même si lors des ambassades de Constantin Brancovan à Moscou il sera question "d'une cause générale de l'orthodoxie", "le grand projet" d'une "croisade" balkanique fondée sur l'appui russe devra encore être conçu par un prélat grec, le patriarche Dosithée de Jérusalem<sup>2</sup>.

Aussi, tout en ayant comme théâtre la Moldo-Valachie, le soulèvement qui scellera, en 1821, la fin de "Byzance après Byzance" sera-t-il plus grec que jamais auparavant et, en même temps, pour la dernière fois byzantin: c'est "les yeux dirigés vers Constantinople, où, le patriarche en tête, le Phanar devait lui donner une révolution", qu'Alexandre C. Ypsilanti tentera "la restauration de Byzance, peut-être pour le Tzar homonyme, peut-être pour lui-même"<sup>3</sup>. Ce n'est pas donc sur les champs de bataille de Drăgășani et de Sculeni, mais dans son centre millénaire, là même où il l'avait maintenu en vie pour presque quatre siècles encore, que Iorga fera mourir sa Byzance d'après Byzance: à Constantinople<sup>4</sup>.

La restitution proposée par Nicolae Iorga est la première et jusqu'à récemment la seule à avoir envisagé dans son ensemble le problème qu'on aime appeler de "la succession impériale byzantine" des princes de Valachie et de Moldavie<sup>5</sup>. Tel que j'ai tâché d'en dégager les lignes princi-

1. *Les grandes familles byzantines*. . . p. 17. "Lorsque Michel eut la Transylvanie (novembre 1599)", le même prélat, "chef du complot chrétien sur la rive du Danube fit l'impossible pour amener le prince vainqueur à abandonner sa conquête pour suivre la voie de Byzance", *Byzance après Byzance*, p. 155.

2. *Histoire des Roumains*. . . , vol. cité, p. 559.

3. *Byzance après Byzance*, p. 250.

4. Loc. cit.

5. Un croquis, parfaitement fixé néanmoins, de cette restitution, encore en 1913. N. I o r g a, *Istoria popoarelor balcanice în epoca modernă*, Vălenii-de-Munte 1913, p. 48 - 52; de même, *Histoire des Etats balcaniques*. . . citée, p. 53 - 60. Cf. supra, p. 202, n. 1.

pales — opération, il faut le dire, des plus ardues<sup>1</sup> — cette restitution est systématique, cohérente et apparemment complète. Malheureusement, elle ne manque, non plus, de points faibles, qui pourraient finalement mettre en danger des parties essentielles de ce bel édifice. Parmi ceux-ci, relevons d'abord l'époque initiale que Iorga assigne au phénomène en son entier.

En limitant sa recherche aux seuls princes de Valachie et en mettant à contribution d'abondants — pour ce temps-là — matériels héraldiques et surtout sigillographiques, le général P. V. Năsturel étudia en 1915, indépendamment de Iorga, le même problème de "succession impériale"<sup>2</sup>. Des conclusions de son ouvrage — dépassé, mais non dépourvu d'intérêt — retenons les circonstances dans lesquelles l'auteur s' imagine que les voévodes valaques sont devenus les héritiers des basileis, et surtout l'époque plus reculée qu'il attribue à ce changement supposé de leur condition. Resté sans aucun revenu par effet de la chute de Byzance, le patriarcat oecuménique aurait envoyé des moines pour demander l'aumône à ces voévodes<sup>3</sup>. En réponse à leur générosité, "les saints prélats de Constantinople" auraient décidé à leur tour de les récompenser, en les proclamant "protecteurs et fils aimés de la sainte Eglise au lieu de l'Empereur"<sup>4</sup>, le patriarche ayant même procédé, vraisemblablement "autour de 1462"<sup>5</sup>, à une véritable nomination du "prince de Valachie comme diadoque (διάδοχος) de l'Empereur tué"<sup>6</sup> une dizaine d'années auparavant.

D'autre part, en 1919 Charles Diehl notait brièvement<sup>7</sup> que les princes roumains se faisaient représenter "en véritables successeurs des empereurs, dans le somptueux costume des basileis", et qu'à Constantinople ils "étaient reçus par le patriarche, au milieu des acclamations et des *polychronia* jadis réservés aux maîtres de Byzance". Or l'illustre byzantiniste paraît lui aussi se rapporter à une époque légèrement antérieure à celle envisagée par Iorga, étant donné que, comme Manole Neagoe l'a

1. Cf. V. C â n d e a, op. cit., p. 264.

2. Generalul P. V. N ă s t u r e l, *Nova Plantatio și regele României moștenitorul imperiului bizantin*. . ., Bucarest 1915 (tirage à part de Revista pentru istorie, arheologie și filologie, tome XV). L'auteur avait déjà formulé sommairement l'idée centrale de cet ouvrage dans son étude *Stema română. Insemnele domnești. Trofee*, Bucarest 1903 (inaccessible à Athènes).

3. *Nova Plantatio*. . ., p. 78.

4. Ibid., p. 79.

5. Ibid., p. 78.

6. Ibid., p. 79.

7. C h. D i e h l, *Byzance, grandeur et décadence*, Paris 1919, p. 306.



justement fait remarquer, c'est au portrait de Neagoe Basarab que fait allusion la première de ces sommaires indications<sup>1</sup>.

D'ailleurs, un peu plus tard, pour Ion D. Sandu<sup>2</sup>, Neagoe Basarab sera posément "protecteur et défenseur de l'Eglise orientale", "héritier de droit des traditions impériales", "continuateur de l'œuvre des empereurs de Byzance"; de même, avant lui — bien que moins brillamment —, Radu le Grand (1495 - 1508)<sup>3</sup>.

Encore en nous tenant aux facteurs déterminants établis par Iorga lui-même, le recul de date dont font état ces auteurs se trouve justifié. En effet, ce n'est nullement en 1535, avec Radu Païsius<sup>4</sup>, mais bien avant, que les princes roumains commencent à être nommés par le sultan, à Constantinople, et à y faire des séjours de durées variables, parfois très prolongés. Ainsi, c'est en 1462 — l'année avancée par le général P. V. Năsturel — que Radu le Bel y acquerra le trône de Valachie, en tant qu'homme de confiance de Mahomet II, dans l'entourage duquel il avait vécu depuis son adolescence<sup>5</sup> (avant 1453). Quant à son neveu homonyme Radu le Grand, il refit chaque année de son règne (1495 - 1508) le voyage à Stamboul, "pour baiser la main du sultan" et acquitter le kharadj<sup>6</sup>, mais aussi pour s'y faire acclamer par la population, à l'instar des anciens basileis<sup>7</sup>, presque un siècle avant Pierre "Boucle d'Oreille"<sup>8</sup>.

1. Manole Neagoe, *Neagoe Basarab*, Bucarest 1971, p. 101. Dans son portrait votif de l'église conventuelle d'Argeș, Neagoe Basarab est représenté en habit impérial byzantin orné d'une aigle bicéphale, cf. Corina Nicolescu, *Istoria costumului de curte în țările române, Secolele XIV - XVIII* (avec résumés français et russe), Bucarest 1970, p. 235 - 236.

2. Ion D. Sandu, *Neagoe Basarab apărător și sprijinitor al ortodoxiei*, Sibiu 1938. Je cite d'après le long passage reproduit dans le volume collectif *Neagoe Basarab (1512 - 1521). La 460 de ani de la urcarea sa pe tronul Tării Românești...* Bucarest 1972, p. 277 - 279.

3. Loc. cit., p. 277.

4. Cf. supra, p. 205 - 206, 207.

5. Voir le traité collectif *Istoria României*, vol. II, Bucarest 1962, p. 471 (auteurs du chapitre, B. Cămpina et Ș. Ștefănescu); sur ce prince, Alexandru Lăpedatu, *Radul cel Frumos (iunie 1462 - ianuarie 1474)*, s. I, s. a., 39 p. C'est même quelques bonnes années avant la chute de Constantinople que Radu, ainsi que son frère, le futur Vlad l'Empaleur, avaient été amenés à la Porte par leur père, le voévode Vlad Dracul, venu se soumettre au sultan. Așîk - Pașă - Zade, *Tevarih Al - i Osman*, dans *Cronici turcești privind țările române*, Extrase, vol. I, întocmit de Mihail Guboglu și Mustafa Mehmet, Bucarest 1966, p. 86.

6. *Istoria României*, II, p. 619 (auteur du chapitre, Ș. Ștefănescu).

7. E. Turdeanu, *Din vechile schimburi culturale dintre Români și Iugoslavi*, Bucarest 1939, p. 148 (apud M. Neagoe, *Neagoe Basarab*, p. 96).

8. Cf. *Byzance après Byzance*, p. 141 - 142 et n. 54 (supra, p. 297 et n. 3).

Pendant les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, les princes et les prétendants valaques prirent régulièrement le chemin menant à la Sublime Porte: même le vaillant ennemi des Turcs Radu de la Afumați ira en 1523 “prosterner sa tête dans le giron de l'Empereur” (= le sultan), dans le vain espoir d'obtenir sa confirmation<sup>1</sup>. A la mort du voévode Moïse (1530) — lui aussi imposé par les Turcs — Drăghici, fils du *comis* Daniul Gogoaşe de la toute puissante famille des Craiovescu, fera don de sa fortune aux Infidèles, “et s'éleva prince à Tsarigrad, pour venir en Pays Roumain”<sup>2</sup>. Mais son geste fut jugé inadmissible même par sa parenté: son cousin Şerban fut dépêché en effet lui aussi à “Tsarigrad” où, s'emparant du fâcheux prétendant, il parvint à le faire pendre et étrangler sur place<sup>3</sup>. Les grands boyards eux aussi connaissaient donc très bien la capitale de l'empire, dont vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle le chemin leur était depuis longtemps familier<sup>4</sup>. Quant à Radu Paisius, il paraît qu'il fut, tout au contraire, élevé au trône par les boyards, qui essayaient ainsi de réagir précisément contre l'immixtion ottomane dans l'élection des princes<sup>5</sup>.

D'ailleurs, lorsqu'il rédigeait *Byzance après Byzance*, Iorga lui-même savait mieux que personne, et depuis longtemps déjà, que “l'envoi à Constantinople des jeunes princes [c'est-à-dire des fils des princes régnants] otages et des boïars qui devaient les accompagner” avait commencé au XV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. (En fait, comme je l'ai déjà montré<sup>7</sup>, ce genre de relations avec la Porte s'était établi — du moins en ce qui concerne la Valachie — avant 1453).

C'est donc dès l'instant même où à Constantinople s'intallait le nou-

1. *Istoria României*, II, p. 659 (auteur du chapitre, Ş. Ştefănescu).

2. *Documente privind istoria României, Veacul XVI, B. Ţara Românească*, vol. V, Bucarest 1952, p. 405.

3. *Ibid.*, p. 365.

4. Sous le règne de Basarab le Jeune (1477 - 1482), Neagul, *cornic* de Valachie, “fatigua ses vieux ans” en allant à la “Porte du Seigneur, le grand Empereur”. I. B o d g a n, *Documente privitoare la relațiile Ţării Româneşti cu Braşovul şi cu Ţara Ungurească în sec. XV şi XVI*, I (1413 - 1508), Bucarest 1905, p. 155.

5. *Istoria României*, II, chapitre cité, p. 656.

6. N. I o r g a, *Histoire des Roumains et de leurs civilisation*, [Ière éd.,] Paris 1920, p. 138 - 139; IIe éd., Bucarest 1922, p. 120. On y retient l'exemple du fils aîné d'Etienne le Grand de Moldavie (1457 - 1504), Alexandre (“Alexăndrel”), qui mourut prématurément, et qui fut remplacé comme otage par son fils Etienne. Mais le demi-frère d'Alexăndrel, Bogdan, qui devait succéder à son père, passa lui aussi, dans les mêmes conditions, un certain temps à Constantinople.

7. *Supra*, p. 216 et n. 5.

veau maître “païen”, que les voévodes ou leurs rejetons, ainsi que les prétendants et les grands boyards roumains, y purent connaître les avatars de la survivance byzantine, pour contracter très vite des alliances de famille au sein de celle-ci<sup>1</sup>. C’est ainsi que autour de 1500 un Radu le Grand était déjà en état, non seulement d’installer à la tête de son Eglise un ancien patriarche oecuménique, mais aussi de paraître dans la capitale des sultans dans cette posture typique, faite d’abaissement et de splendeur<sup>2</sup>, qui caractérise chez Iorga les princes de Moldo-Valachie successeurs des basileis. Aussi, quelques années plus tard rencontrons-nous autour de Neagoe Basarab une véritable “cour «byzantine»”<sup>3</sup> et, en 1517, “le Patriarcat remplaçant Byzance”, représenté par son chef lui-même, accompagné de quatre métropolitains grecs, ainsi que du prôtos et de tous les higoumènes du Mont Athos, rendra solennellement visite à ce prince, pour consacrer sa nouvelle fondation, l’église conventuelle d’Argeș<sup>4</sup>, appelée à une renommée exceptionnelle dans tout l’Orient chrétien.

Mais est-ce vraiment dans la capitale des sultans, à l’école du patriarcat et de son entourage intégrés au système ottoman, que les princes roumains devaient commencer leur apprentissage impérial? Et ce ne serait que dirigés — ou du moins inspirés — par ceux-ci qu’ils s’engagèrent sur “la voie byzantine”?

Toujours selon Iorga, on l’a vu<sup>5</sup>, ces princes furent les “successeurs naturels et légitimes”, non seulement des empereurs byzantins, mais aussi des tsars serbes. Bien avant l’“immigration” des “grandes familles” de Constantinople, une autre émigration avait transplanté dans les trois pays roumains, mais surtout en Valachie, de nombreux rescapés des “grandes familles” serbes fuyant le désastre de leur patrie<sup>6</sup>. Un Neagoe

1. Laiotă Basarab de Valachie (1473 - 1477, avec interruptions) est allié aux Synadénos et Etienne le Grand de Moldavie appelle son oncle “le chevalier constantinopolitain” Jean Camblak - Paléologue, vraisemblablement parent de sa femme Marie de Mangop (sur laquelle cf. infra, p. 11 - 15).

2. Cf. supra, p. 205 - 207, 216.

3. Voir P. Ș. Năsturel, *Remarques sur les versions grecque, slave et roumaine des “Enseignements du prince de Valachie Neagoe Basarab à son fils Théodose”*, BNL 21 (1971 - 1976), p. 262 - 263.

4. Gavril Protul, *Viața și traiul sfântului Nifon, patriarhul Constantinopolului*, éd. Tit Simeirea, Bucarest 1937, p. 28 - 30; le texte, reproduit dans *Literatura română veche (1402 - 1647)*. Introducere, ediție îngrijită și note de G. Mihailescu și Dan Zamfirescu, I, Bucarest 1969, voir p. 95 - 97.

5. *La Mont Athos et les pays roumains*, p. 212 - 213; cf. supra, p. 207.

6. *Istoria popoarelor balcanice...* p. 45 - 46 = *Histoire des Etats balcaniques jusqu’à 1924*, p. 49 - 51; *Histoire des Roumains et de leur civilisation*<sup>1</sup>, p. 149;<sup>2</sup>, p. 131.

Basarab et, en Moldavie, un Pierre Rareș (1527 - 1538 et 1541 - 1546) épouseront des descendantes de la dernière dynastie serbe, celle des Branković, princesses qui feront volontiers état de leurs origine et condition "impériales"<sup>1</sup>.

Mais, préluant à ces mariages, un document publié intégralement en original il y a peu de temps<sup>2</sup>, nous fait savoir qu'en 1492 encore, en prenant à son compte le patronage du couvent athonite serbe de Chilandar, le voévode valaque Vlad de Moine (le père de Radu le Grand) se réclamait de son "adoption" par la "tsarine" Mara, fille et soeur des derniers despotes de la Serbie morave et sultane chrétienne de Murad II<sup>3</sup>. Par la suite, d'autres voévodes valaques invoqueront eux aussi ce document afin de se poser en successeurs des souverains serbes ("princes, tsars"), comme ils le mentionneront dans leurs chartes<sup>4</sup>.

Cf., plus récemment, I. - R. Mircea, *Relations culturelles roumano-serbes au XVI<sup>e</sup> siècle*, RESEE 1 (1963), Nos 3 - 4, p. 377 - 419.

1. Alors qu'Hélène Rareș n'omettra pas de consigner dans des inscriptions solennelles sa qualité de "Despotovna", de "fille de Jean Despote le *tsar*", l'épouse de Neagoe sera une "Despina", nièce de Georges Branković, despote de Srem (1486 - 1496). Entré plus tard dans les ordres, celui-ci deviendra, sous le nom de Maxime, métropolitaine de Valachie et sera mentionné lui aussi par les chroniques roumaines comme "fils de Despote, le *tsar* serbe" (*Cronicile slavo-române din sec. XV - XVI* publicat de Ion Bogdan. Ediție revăzută și completată de P. P. Panaitescu, Bucarest 1959, p. 13, l. 23), ou même, le temps aidant, comme "fils de Despote, l'empereur grec" (Grigore Ureche, *Letopisețul Țării Moldovei*, éd. P. P. Panaitescu, Bucarest 1955, p. 128). Pour la princesse Despina (Militza) et pour Hélène Rareș, I. - R. Mircea, op. cit., respectivement p. 385 sq., 390 sq. (avec sources et bibliographie); pour la famille de la première, cf., ultérieurement, I. - R. Mircea et P. Ș. Năsturel, *De l'ascendance de Despina, épouse du voévode Neagoe Basarab. A propos d'une inscription slavonne inédite*, Romanoslavica 10 (1964), p. 435 - 437; Corina Nicolescu, *Princesses serbes sur le trône des principautés roumaines — Despina Militza, princesse de Valachie*—, Zbornik za likovne umetnosti 5 (Novi Sad 1969), p. 97 - 117 + 13 pl.; M. Neagoe, *Neagoe Basarab*, p. 230 - 231.

2. I. - R. Mircea, *Relations culturelles roumano-serbes...*, p. 416 - 417; depuis, *Documenta Romaniae Historica, B. Țara Românească*, vol. 1 (1247 - 1500), întocmit de P. P. Panaitescu și Damaschin Mioc, Bucarest 1966, No 235, p. 377 - 380 (original slavons et traduction roumaine).

3. Le commentaire de cet acte, fait auparavant par P. Ș. Năsturel, *Sultana Mara, Vlad Vodă Călugărul și începutul legăturilor Țării Românești cu mănăstirea Hilandar (1492)*, Glasul Bisericii 19 (1960), Nos 5 - 6, p. 498 - 502; voir aussi I. - R. Mircea, op. cit., p. 382 - 384.

4. I. - R. Mircea, loc. cit., p. 384. L'auteur croit que le titre de tsarine — "tsaritză" —, attribué par le document de 1492 à Mara, traduit celui de sultane, cette princesse "descendant d'une famille de knèzes et despotes serbes et non pas

Enfin, toujours durant la seconde moitié du XVe siècle, aux messages impériaux d'au delà du Danube se joignent d'autres, arrivés en Moldavie des vastes régions de l'est du Dniestr. Deux des épouses d'Etienne le Grand, venant de deux points différents de ces régions, Eudocie de Kiev et Marie de Mangop, revendiqueront, en effet, la première le titre de tsar pour son frère Syméon<sup>1</sup>, modeste prince de Kiev, et la seconde une ascendance impériale qui, vraie ou fausse, n'est pas, somme toute, moins byzantine<sup>2</sup>.

Vivement préoccupé par la place que Marie de Mangop et sa minuscule patrie — la principauté de Théodoro, en Crimée — ont pu tenir dans les plans politiques d'Etienne le Grand, ainsi que dans le mouvement artistique patronné par celui-ci, O. Tafrali avança même l'hypothèse que ce mariage "byzantin" aurait inspiré au voévode moldave l'idée d'élever des prétentions au trône de Constantinople<sup>3</sup>. Adoptée par A. Vasiliev<sup>4</sup>, cette hypothèse trouva dès le début un très mauvais accueil chez les historiens roumains, et plus tard encore elle a été prise de très haut par Alexandre Elian<sup>5</sup>.

Pourtant, lors de la rédaction de son étude précitée, le professeur Elian a eu sous les yeux un article de P. Ş. Năsturel<sup>6</sup>, qu'il cite, à deux

de tsars" (p. 383, n. 14). Pourtant, l'usage que les princes valaques feront ultérieurement de cette "adoption", ainsi que le titre de tsar attribué, à tort ou à raison, par les chroniques et inscriptions sus-mentionnées à d'autres membres de la même famille des Branković, prouve que c'est bien à l'ascendance de Mara, conçue comme *continuité dynastique* serbe, que Vlad le Moine rapporte ce titre, tout en se complaisant à rappeler *en plus*, par le même titre, la condition impériale du mariage ottoman de sa "mère".

1. *Cronicile slavo-române...* p. 7, l. 17 - 18; p. 44, l. 37 - 38; p. 56, l. 25 - 26; p. 70, l. 28 - 29. Pour les liens d'Eudocie de Kiev avec la dynastie des Paléologue, Alexandru Elian, *Moldova și Bizanțul în secolul al XV-lea*, dans le recueil d'études (aux soins de M. Berza) *Cultura moldovenească în timpul lui Ștefan cel Mare*, Bucarest 1964, p. 162, n. 3 (avec sources).

2. Marie de Mangop se fera appeler "Assanina - Paléologuina", et sur la broderie (voile) funéraire qui recouvrira sa tombe, broderie ornée d'aigles bicéphales et des monogrammes de ces deux dynasties, elle sera figurée "en impératrice", *Byzance après Byzance*, p. 20; cf. infra, p. 221 et n. 3.

3. O. Tafrali, *Le trésor byzantin et roumain du monastère de Putna*, Paris 1925, Texte, p. VI, 54.

4. A. A. Vasiliev, *The Goths in the Crimea*, Cambridge-Massachusetts 1936, p. 239.

5. A. Elian, op. cit., p. 162 et n. 3. Pour les critiques plus anciennes apportées à Tafrali, loc. cit., n. 3.

6. P. Ş. Năsturel, *Din legăturile dintre Moldova și Crimeea în secolul al XV-lea. Pe marginea unei inscripții grecești*, dans *Omagiu lui P. Constantinescu -*

reprises, en manuscrit<sup>1</sup>, et dont certaines remarques auraient dû le faire hésiter avant de rejeter si délibérément — et si dédaigneusement — l'hypothèse de Tafrali. Voici en effet ce qu'écrivait alors P. Ş. Năsturel<sup>2</sup>: "Le voile funéraire de Marie [de Mangop]<sup>3</sup>. . . dénote lui aussi une civilisation raffinée, et les monogrammes grecs des Asen et des Paléologues. . . qui le décorent, avec l'aigle byzantine à deux têtes, prouvent que la civilisation du monde byzantin avait commencé à briller alors à la cour d'Etienne que, peut-être pas par hasard, on appelait parfois aussi tsar, c'est-à-dire empereur, à une époque où, à la disparition foudroyante de la deuxième Rome, Constantinople, n'avait pas encore fait suite la troisième, celle des grand-knèzes de Moscou". Et à la note 28 de la même page: "Voir l'épilogue d'un tétraévangile de Putna du 17 Juin 1473, dans *Repertoriul*. . . p. 388, qui renforce les cris de *Da Źivet car* («vive l'empereur»), avec lesquels Etienne le Grand avait été accueilli à Suceava après sa victoire de Vaslui (voir P. P. Panaitescu, *Cronicile [slavo-române]*, p. 7 et 19). Ce n'est pas par hasard qu'à la date de ces deux témoignages la princesse de Moldavie était précisément Marie de Mangop".

Bien que fugitives et ayant passées presque inaperçues à l'époque où elles parurent, ces remarques de P. Ş. Năsturel ne sont pas de peu de valeur. D'autant plus que les problèmes de "la succession impériale" dans les Principautés danubiennes furent longtemps très loin de préoccuper l'historiographie roumaine d'après guerre.

Aussi, depuis l'apparition des deux versions (roumaine et française) de la dernière et plus vaste Histoire des Roumains de Iorga<sup>4</sup> — suivant de près celle de *Byzance après Byzance* — et jusqu'à une date assez récente encore, c'est en dehors des frontières de sa patrie qu'on trouve un historien roumain ayant témoigné un intérêt pour ces problèmes. Il s'agit d'Alexandre Randa, qui, poursuivant des recherches commencées avant la guerre, a apporté après celle-ci nombre de contributions à ce qu'il appelle "le aspects impériaux de l'histoire des Roumains"<sup>5</sup>. Ceux-

*Iaşi cu prilejul împlinirii a 70 de ani*, Bucarest 1965, p. 261 - 266 (avec un résumé français).

1. A. Elian, op. cit., p. 152, n. 1, p. 160, n. 9.

2. Op. cit., p. 265.

3. Pour ce voile (cf. supra, p. 220, n. 2), *Repertoriul monumentelor și obiectelor de artă din timpul lui Ștefan cel Mare*, Bucarest 1958, p. 288 - 290 et fig. 202, 203. (Cité ci-dessous *Repertoriul*. . . par Năsturel).

4. *Istoria Românilor*, vol. 1<sup>1-2</sup> — X, Bucarest 1936 - 1939; *Histoire des Roumains et de la Romanité orientale*, vol. 1<sup>1-2</sup> — X, Bucarest 1937 - 1945.

5. Lettre d'A. Randa à l'auteur.

ci sont envisagés, soit dans leur ensemble et en lignes générales, soit partiellement, surtout dans le cadre des problèmes concernant les Cantacuzène, dont l'étude l'a toujours vivement attiré<sup>1</sup>.

En laissant de côté les chapitres de cette activité qui n'ont pas trait à mon sujet, les vues d'A. Randa dans la question des "princes roumains successeurs des empereurs byzantins" se trouvent résumées comme il suit, par lui-même, dans l'un de ses articles que je viens de citer<sup>2</sup>: "Dans les trois ou quatre siècles de domination ottomane, l'histoire politique chrétienne du Sud-Est suit pratiquement les péripéties de l'histoire roumaine. Celle-ci est caractérisée par la cristallisation d'un «Imperium in imperio». Les souverains roumains ne portaient pas, comme les anciens kral bulgares ou serbes, un titre dérivant du «Kaisar» byzantin; . . . Tandis que les «tzars» de l'ancienne Bulgarie et de Serbie, de Syméon (925) à Etienne Douchan (1346) avaient aspiré à la succession byzantine par voie de conquête, le peuple roumain accordait asile à l'idée byzantine. C'était une «translatio imperii» directe, symbolisée par la présence des Cantacuzènes, considérés par Young comme «la dernière maison impériale», par les cathédrales panorthodoxes comme Curtea de Argeş (1517) ou Trei Ierarhi (1636 [en réalité 1638 - 1639]), par la création d'un style d'architecture synthétisant l'art orthodoxe impérial avec l'art italien et par un type de civilisation continuant organiquement les valeurs de l'antiquité transmises par Byzance. Les souverains roumains soutenaient moralement et matériellement la Sainte Montagne, la Patriarchie de Constantinople et les arrière-gardes orthodoxes, Antioche, Alexandrie et Sinai. . . C'est ainsi que Neagoe Basarab inaugurait l'intégration

1. Pour la première catégorie, voir certains chapitres ou passages de ses travaux plus étendus, *Der Balkan Schlüsselraum der Weltgeschichte*, Gratz-Salzburg-Vienne 1949, p. 318 - 334; *Der Balkan von Diokletian bis Tito*, Zurich 1950, p. 89 - 96; *Handbuch der Weltgeschichte* (ouvrage collectif), vol. I, Olten 1954, p. 914 - 922; de même, ses études *Byzanz und der Donaauraum*, Zeitschrift des Forschungsinstitute für Fragen Donaauraumes 3 (1958), 3. Heft, p. 145 - 165; *Le Sud - Est européen, partie intégrante de l'Europe*, Revue des études roumaines 7 - 8 (1961) (Actes du premier cycle des journées d'études roumaines, [Paris] 24 - 26 janvier 1959), p. 129 - 136. Pour la seconde catégorie, quelques articles et communications (dégagés d'un travail de grandes proportions, resté malheureusement inachevé): *Los Cantacuzenos*, Oriente (Madrid), 1959; *Das Haus Cantacuzino*, Societas Academica Dacoromana, Acta Historica 4 (1965), p. 81 - 87; *Wiener Archivalien über die Geschichte des Hauses Cantacuzino*, Actes du IIIe Congrès international des études du Sud-Est européen, Athènes 1970, t. III, Athènes 1978, p. 339 - 359; *Abriss einer byzantinischen Hausgeschichte*, Kairos, 1973, Heft 1 - 2, p. 69 - 88.

2. *Le Sud-Est européen, partie intégrante de l'Europe*, p. 134 - 135.

de l'«Oriens christianus», si brillamment continuée par Basile le Loup (1640) et par les souverains ou conseillers Cantacuzènes entre 1679 et 1716. Mais cet idéal altruiste réalisé dans une politique panorthodoxe subtile devait être compromis par l'égoïsme national des Phanariotes, exploitant et exaspérant les Roumains (1716 - 1821). C'est cette méconnaissance des réalités roumaines qui a provoqué la résistance roumaine de Tudor Vladimirescu, inaugurant l'échec de l'Hétairie.

On y réaffirme donc que les princes roumains ne portèrent pas de titre impérial. Par ailleurs, comme on peut facilement se rendre compte, tout en suivant, jusqu'aux règnes phanariotes, les vues de Iorga, A. Randa se sépare de celui-ci, tant lorsqu'il fait lui aussi remonter à Neagoe Basarab le début du processus qu'il esquisse, qu'en revenant à des accusations qui lui semblent priver les Phanariotes des qualités qu'il accorde à leurs prédécesseurs autochtones. Soulignons par ailleurs les formules, dont celle fort suggestive de "imperium in imperio", à l'aide desquelles cet historien caractérise le genre particulier de souveraineté que les voévodes roumains seraient parvenus à exercer sous la domination ottomane, à son avis (et sur les traces de Iorga) par le transfert dans leurs pays des "grandes familles" tel les Cantacuzène, et de certaines activités œcuméniques, les unes comme les autres typiquement byzantines et impériales: il y aurait donc eu ainsi une véritable "translatio imperii", aboutissant à l'intégration de l'«Oriens christianus» en son entier.

Voilà presque deux décennies que les études concernant l'Europe du Sud-Est bénéficient d'un regain de faveur en Roumanie. Les recherches historiques en profitèrent, dont celles concernant le rôle joué par les voévodes de Valachie et de Moldavie dans le passé de cette zone. Ce renouveau coïncide avec un revirement d'attitude envers l'œuvre et la personnalité de Nicolae Iorga, dont, entre autres, on remet en honneur la contribution fondamentale au progrès des études sur le Sud-Est européen. Néanmoins, le ton systématiquement apologétique des travaux qui s'en chargèrent ne laisse presque aucune place à l'analyse critique de l'exposé sur "la succession impériale byzantine dans les pays roumains", exposé, tel que je me suis efforcé de le montrer, très clairement délimité et, à son su, complet, que la grand savant a légué à la recherche historique.

En relevant la portée anti-ottomane de la protection accordée aux institutions orthodoxes et du patronage culturel qu'exercèrent les voévodes de Valachie et de Moldavie dans les Balkans et l'Orient chrétien, certains historiens roumains n'ont pas manqué pendant ce temps-là de mettre en évidence la revendication impériale, parfois même les projets de "restauration byzantine" à brève échéance, dont relève ce com-



portement. C'est le cas de Virgil Cândea qui fut l'un des premiers de cette "nouvelle vague", et qui, dans un article publié en 1963, tira au clair le rôle assigné à la Bible grecque de 1687 et à celle roumaine de 1688 dans les projets impériaux de Șerban Cantacuzène<sup>1</sup>.

Un peu plus tard, le même auteur a distingué dans ces visées, à travers les ambitions personnelles de Șerban, l'expression d'une politique de famille des Cantacuzène de la branche valaque, politique dont le *stolnic* Constantin Cantacuzène (frère de Șerban) fut "le cerveau" et qui se fonda sur une conviction partagée durant "au moins deux siècles" — on entend jusqu'en 1821 — par "les hommes politiques grecs" sous domination ottomane: celle "que la lutte pour la délivrance peut partir, avec le plus de chances de victoire", des Principautés<sup>2</sup>. Aussi V. Cândea met-il la guerre menée par les Roumains sous Michel le Brave, et après lui, en relation avec ces projets grecs<sup>3</sup>. Mais, par ailleurs, il attribue à la "conviction" sur laquelle ceux-ci reposent la présence, au XVII<sup>e</sup> siècle, de princes d'origine grecque ou balkanique sur les trônes moldo-valaques, puis les actions politiques des Phanariotes et, enfin, le déclenchement de l'insurrection hétériste en terre roumaine<sup>4</sup>. Ainsi, tout en évitant cette fois-ci toute terminologie impériale, V. Cândea nous propose au fond une nouvelle variante, dynamique, du partage que nous connaissons entre "voévodes autochtones" et "successeurs (de souche ou de formation grecque) des empereurs byzantins".

C'est en payant à son tour tribut à cette conception traditionnelle que Dan Ionescu s'arrête aux blasons de Șerban Cantacuzène. En effet, en étudiant leur symbolique impériale<sup>5</sup>, ce chercheur opposera à l'idéal de la restauration de l'empire byzantin que ces blasons expriment, "un exemple de la tradition héraldique valaque: le corbeau [armes du pays] sculpté sur la pierre tombale de Mathieu Basarab", "the type of voivode deeply-rooted in the realities of his country". Et de préciser que "his [de M. B.] somehow narrow-minded political realism was deprived of

1. Virgil Cândea, *Semnificația politică a unui act de cultură feudală*, Studii. Revistă de istorie 16 (1963), No 3, p. 651 - 671 (avec résumés russes et français); version française sous le titre *Les Bibles grecque et roumaine de 1687 - 1688 et les visées impériales de Șerban Cantacuzène*, *Balkan Studies* 10/2 (1969), p. 351 - 376.

2. Virgil Cândea, *Stolnicul între contemporani*, Bucarest 1971, p. 113 - 115.

3. Loc. cit., p. 114.

4. Loc. cit., p. 115.

5. Dan Ionescu, *Ideal and Representation. The Ideal of the restoration of the Byzantine Empire during the reign of Șerban Cantacuzino*, *RESEE* 12 (1974), No 4, p. 323 - 335 + 14 fig.

any spectacular element: the throne of Wallachia was from him the supreme step of an hierarchy, not a springboard for a much higher status"<sup>1</sup> (comme il le sera pour Şerban).

Nous devons au Symposium international sur "L'institution impériale à Byzance, dans l'Occident et au Moyen Age slave", Salonique, 24 - 29 août 1969<sup>2</sup>, quelques communications qui envisagent certains aspects du problème dont je traite. Parmi celles-ci, il y en a deux dont je crois devoir m'occuper maintenant<sup>3</sup>.

Comme il le déclare lui-même<sup>4</sup>, à l'exemple de celle de Iorga dans *Byzance après Byzance*, l'investigation d'O. Iliescu porte, non sur l'influence formelle byzantine qu'on peut reconnaître dans maints monuments numismatiques et sigillographiques de Valachie et de Moldavie, mais sur l'existence effective dans ces pays d'institutions et d'usages dont les voévodes roumains héritèrent des empereurs byzantins et dont ces monuments sont le reflet. Le caractère impérial, relevant de Byzance, et qu'il souligne, des effigies monétaires d'un Mircea l'Ancien (1386 - 1418), d'un Michel Ier (1418 - 1420), ou d'un Dan II (1422 - 1431, avec des interruptions)<sup>5</sup>, tous princes de Valachie, est, en effet, frappant. Moins convaincante me semble en échange l'explication que ce numismate bien-connu donne à certains types de monnaies et de sceaux valaques et moldaves de la seconde moitié du XIVe siècle et de la première moitié du XVe, à savoir qu'ils reflètent l'existence de l'institution de l'association au trône, laquelle, par le truchement des Etats sud-slaves, nous amène d'ailleurs une fois de plus à Byzance<sup>6</sup>. Quant aux quelques "bulles d'or" roumaines des XVIe - XVIIe siècles, leur emploi limité à certains actes de donation à des communautés monastiques du territoire jadis byzantin ou serbe prouverait que les princes donateurs entendaient affirmer ainsi leur condition d'héritiers des empereurs de Constantinople ou des tsars sud-slaves, mais (toujours comme

1. Op. cit., p. 527 - 528.

2. Voir *Byzantina* 3 (1971), p. θ' - η' (I. E. Karayannopoulos, *Σημείωμα τῆς συντάξεως*); aussi le compte rendu de Max Demeter Peyfuss, *Politische Ideen der Byzantiner*, Österreichische Osthefte 15 (1973), p. 215 - 217.

3. Octavian Iliescu, *L'héritage de l'idée impériale byzantine dans la numismatique et la sigillographie roumaine au moyen âge*, *Byzantina* 3 (1971), p. 253 - 263 + 10 pl.; C. Şerban, *La conception impériale byzantine dans le protocole et le cérémonial diplomatique roumain du moyen âge*, dans le même tome de *Byzantina*, p. 297 - 309.

4. O. Iliescu, op. cit., p. 255.

5. Ibid., p. 259 - 260.

6. Ibid., p. 255 - 259.

chez Iorga) seulement dans le rôle de protecteurs de ces couvents<sup>1</sup>.

Autant ces observations sont précieuses, autant les conclusions qu'en tire O. Iliescu me semblent pécher par leur inconséquence. Car en effet, si l'on admet que les bulles d'or des princes roumains témoignent de la revendication clairement exprimée d'un "héritage" impérial, fut-il même bien limité, en bonne logique la présence du globe crucigère (dont l'auteur souligne la valeur, on ne peut plus impériale, de "symbole du pouvoir universel, hérité de Byzance"<sup>2</sup>) sur des effigies monétaires de princes valaques nous oblige en tous cas à nous poser du moins le problème d'une explication similaire. Toutefois, dans les cas rappelés plus haut d'un Mircea l'Ancien, d'un Michel Ier et d'un Dan II, cette présence n'illustrerait pour O. Iliescu que la qualité "de vaillants athlètes dans la lutte anti-ottomane"<sup>3</sup> de ces princes. Aussi, tout en encadrant finalement ses conclusions dans le schéma d'une Byzance après Byzance roumaine, fixé par N. Iorga, O. Iliescu nous fournit lui-même l'explication de cette différence: les "bulles d'or" en question sont de la seconde moitié du XVIe siècle et du XVIIe, mais le globe crucigère des monnaies remonte à la fin du XIVe siècle et aux premières décennies du XVe. Or, avant ce symposium, la possibilité que des princes roumains aient avancé *dès cette époque* une prétention impériale quelconque était impensable pour tout historien roumain (mieux dit, pour tout historien).

"L'aperçu sommaire" de C. Şerban<sup>4</sup>, tente de mettre en valeur le caractère impérial, de source byzantine, de mainte pratique du protocole et du cérémonial des cours princières roumaines. Malheureusement, les exemples qu'on y ajoute à ce qu'on sait depuis longtemps déjà là-dessus<sup>5</sup> manquent de tout caractère spécifique. Retenons pourtant que l'auteur rappelle lui aussi l'attitude impériale de Neagoe Basarab<sup>6</sup> et qu'il parle, par ailleurs, d'un processus d'intégration des éléments du cérémonial byzantin, qui "finissent par faire partie des traditions autochtones"<sup>7</sup>.

Les études concernant les rapports roumano-balkaniques — autant

1. Ibid., p. 260 - 263. Cf. infra, p. 245 et n. 3.

2. Ibid., p. 259.

3. Ibid., p. 260 et n. 35.

4. C. Şerban, op. cit., p. 309.

5. Voir D. Russo, *Studii istorice greco-române*, Bucarest 1939, II, p. 533 - 535, et, surtout, Dan Simonescu, *Literatura românească de ceremonial. Condica lui Gheorgachi, 1762*, Bucarest 1939, passim.

6. C. Şerban, op. cit., p. 303.

7. Ibid., p. 309.

du reste que celles sur la littérature slavo-roumaine — accordent une importance toujours croissante au même Neagoe Basarab, que, dernièrement, elles présentent volontiers dans l'hypostase de champion *in spe* de la libération des peuples chrétiens subjugués par les Turcs. C'est à Manole Neagoe que revient le mérite d'avoir expliqué par ces fins le soin que les voévodes roumains, et plus particulièrement Neagoe Basarab, portèrent à l'Eglise d'Orient<sup>1</sup>. Toutefois, bien qu'il fasse ressortir la note impériale de leur "politique orthodoxe" Manole Neagoe limite prudemment (à l'instar de I. D. Sandu<sup>2</sup>) la qualité dont jouissent ces princes "aux yeux des chrétiens des Balkans", à celle d'"héritiers des traditions impériales byzantines de soutien matériel et de protection de l'Eglise orthodoxe", qualité qu'il leur fait en plus partager avec les "grands-knèzes de Moscovie"<sup>3</sup>.

En reprenant plus en détail cette question dans la monographie qu'il a dédiée à Neagoe Basarab<sup>4</sup>, le même auteur entend préciser son point de vue par une analyse historique que voici en résumé:

Alors que jusqu'à la disparition des Etats chrétiens des Balkans les donations que les souverains de cette zone en général faisaient à des centres monastiques orthodoxes d'un autre pays que le leur n'indiqueraient qu'"une certaine communauté d'intérêts sur le plan spirituel", en commençant avec Etienne le Grand en Moldavie et Vlad le Moine (1481/2 - 1495) en Valachie (quand il n'y avait plus d'Etats chrétiens au sud du Danube), il s'agirait "d'une politique que les princes roumains mènent consciemment"<sup>5</sup> afin d'associer l'Eglise orientale à leur lutte "contre l'offensive ottomane"<sup>6</sup>. Avec Radu le Grand (1495 - 1508), "le prestige de la Valachie et du prince augmentent aux yeux des peuples du Sud-Est européen"<sup>7</sup>, pour que, enfin, Neagoe Basarab réussisse "à imposer à la conscience des peuples sud-danubiens l'idée que les princes de Valachie sont les héritiers des traditions impériales byzantines", dans le sens limité qu'on a vu, et surtout à cultiver chez ces peuples "l'espoir que leur libération viendra du nord du Danube"<sup>8</sup>. Et l'auteur d'invoquer

1. Manole Neagoe, *Politica externă a lui Neagoe Basarab*, Studii. Revistă de istorie 19 (1966), No 4, p. 763 - 764.

2. Voir supra, p. 216.

3. M. Neagoe, op. cit., p. 763.

4. Id., *Neagoe Basarab*, Bucarest 1971.

5. Ibid., p. 94.

6. Ibid., p. 93.

7. Ibid., p. 96.

8. Ibid., p. 100.

dans ce contexte<sup>1</sup>, tant l'aigle bicéphale du portrait d'Argeș de Neagoe Basarab<sup>2</sup>, que les épithètes et les titres pompeux, dont ceux de βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ, prêtés à ce prince, dans une dédicace, par le lettré grec contemporain Manuel de Corinthe. Mais par un contresens — caractéristique de la mentalité des historiens roumains — Manole Neagoe prend de nouveau soin d'amoindrir la valeur de ces témoignages, en traduisant en roumain basileus par *rege* (=roi)<sup>3</sup>.

Ce n'est pas l'avis de Petre Ș. Năsturel — que M. Neagoe cite pourtant à propos de ce cas<sup>4</sup> — qui, publiant en roumain cette dédicace, avait traduit le titre en question par *impărat* (=empereur)<sup>5</sup>. Aussi c'est en citant dans l'original cette même dédicace que P. Ș. Năsturel fait-il commencer sa très importante communication présentée en 1969 au Symposium de Salonique et publiée en 1973, sous une forme amplifiée<sup>6</sup>. Et cette fois, ce qui s'ensuit ne peut pas laisser de doute qu'en appelant Neagoe Basarab basileus et autocrate — en plus de prince et grand-voévode —, le grand rhéteur du patriarcat de Constantinople Manuel de Corinthe usait d'une terminologie qui devait assurément surprendre beaucoup moins les princes roumains du temps jadis que les historiens d'aujourd'hui. En effet, vivants ou trépassés, ces princes étaient bien habitués à être traités de tsars ou de basileis, par leurs sujets, comme par les centres monastiques et les cercles dirigeants de l'Eglise orientale. Les témoignages qui en font état réunis par P. Ș. Năsturel, encore que par la force des choses incomplets, le prouvent suffisamment. Parmi ces témoignages, les quelques lettres et

1. Ibid., p. 100 - 101.

2. Pour laquelle, supra, p. 216, n. 1.

3. M. Neagoe, loc. cit.

4. Loc. cit., p. 101.

5. P. Ș. Năsturel, *Manuil din Corint către Neagoe Basarab*, România literară, IIe année, No 51 (63), 18 déc. 1969, p. 13. De même, D. Nastase, *Ideea imperială în țările române. Geneza și evoluția ei în raport cu vechea artă românească (secolele XIV - XVI)* (désormais Nastase, *Ideea imperială*), Athènes 1972 (Fondation Européenne Dragan 9), p. 13 et n. 22. Cf. la note suivante.

6. Petre Ș. Năsturel, *Considérations sur l'idée impériale chez les Roumains*, Byzantina 5 (1973), p. 395 - 413 + 4 pl. Βασιλεὺς y est traduit toujours par empereur (p. 397 - 398). Ce sens est précisé par le terme αὐτοκράτωρ qui y suit, βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ étant en tout cas une intitulation à laquelle n'avait droit qu'un empereur. L. Vranoussis, *Les "Conseils" attribués au prince Neagoe (1512 - 1521) et le manuscrit autographe de leur auteur grec, Actes du IIe Congrès international des études du Sud-Est européen, Athènes 1970*, tome IV, Athènes 1978, p. 381, la traduira par "roi et empereur". Aussi, dans son portrait d'Argeș, Neagoe Basarab lui apparaîtra-t-il "dans toute la magnificence d'un empereur byzantin" (op. cit., p. 377).

dédicaces, des inscriptions votives ou funéraires assez peu fréquentes, l'épilogue d'un manuscrit, s'effaceraient devant la masse des chartes princières dans les intitulations desquelles les titres de tsar ou de basileus n'apparaissent jamais. Mais c'est la teneur de ces chartes mêmes qui renferme des allusions insistantes, voire des références ouvertes, à la condition impériale des princes qui les émirent<sup>1</sup>. Par ailleurs, comme l'auteur l'a montré dans la même communication — et ce n'est pas son moindre mérite — les seules chroniques slavo-roumaines qui se soient conservées, celles de Moldavie, traitent dans leurs versions officielles les voévodes de ce pays de "tsars"<sup>2</sup>. En confrontant ce langage avec les éléments impériaux dont font preuve les portraits d'apparat des voévodes, leur sacre, leurs "chrysobulles", P. Ş. Năsturel pense que, "nonobstant le ton rhétorique" des chroniqueurs moldaves du XVI<sup>e</sup> siècle, ce titre correspond à une réalité bien précise: à son avis celle même saisie par Iorga dans *Byzance après Byzance*<sup>3</sup>. En plus, tout en affirmant que ce sont les "milieux grecs, appartenant tout aussi bien aux patriarchats qu'aux monastères", qui ont inspiré aux voévodes roumains le "sentiment" qu'ils étaient "en quelque sorte... les continuateurs des empereurs du temps jadis"<sup>4</sup>, il rattache cette attitude à l'espoir nourri par la "résistance hellénique" dans la résurrection de l'empire byzantin<sup>5</sup>.

Or, parmi les témoignages cités par P. Ş. Năsturel il y en a non seulement qui précèdent les débuts que Iorga assignait à "Byzance après Byzance"<sup>6</sup>, mais aussi qui remontent longtemps avant la chute de Cons-

1. P. Ş. Năsturel, op. cit., p. 399, n. 9 et p. 402.

2. Ibid., p. 404 - 405. L'auteur fait remarquer (p. 404) que les versions roumaines, dues aux grands slavistes I. Bogdan et P. P. Panaitescu, des œuvres des chroniqueurs moldaves du XVI<sup>e</sup> siècle, remplacent le terme de tsar et ses dérivés qu'on y applique aux princes moldaves, par ceux princiers qui leur correspondent (*domn, domnia*, etc.). C'est ainsi que cette terminologie impériale des chroniques slavo-moldaves "a pratiquement échappé aux historiens roumains" (loc. cit.).

3. Ibid., p. 407 - 408 et n. 40.

4. Loc. cit., p. 408.

5. Op. cit., p. 408 et 413, additif V. Tout récemment encore, P. Ş. Năsturel continuait à affirmer que "Nicolas Iorga a parfaitement exprimé la tradition et l'héritage byzantins dans les pays roumains". Voir son *Introduction générale* au débat, ouvert à Paris le 9 juin 1978, *Religions et identités culturelles en Europe centrale et orientale: le cas de l'orthodoxie*, Groupe de travail sur l'Europe centrale et orientale. Bulletin d'information, No 3, juillet 1980, p. 38.

6. Comme celui du titre de tsar dispensé à Etienne le Grand, tant par l'épilogue, dûment daté du 17 juin 1473, d'un évangélaire bien connu, que par "la chronique anonyme de Moldavie" (conservée dans une rédaction des premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, mais qui englobe la chronique officielle de ce prince). Id., *Considé-*

tantinople, ou se réfèrent à cette époque, pourtant bien byzantine encore. Ainsi, la même "chronique anonyme" appelle globalement "les empereurs moldaves" ("*Moldavstii carie*")<sup>1</sup> tous les souverains de ce pays, à partir d'Alexandre le Bon (1400 - 1432)<sup>2</sup>, dont justement le contemporain valaque Radu II traitait déjà de tsar, "vers 1424 - 1427", son frère (et, selon Năsturel, corégent) Alexandre<sup>3</sup>. Mais c'est encore plus tôt, sous le règne de Vladislav Ier (ou Vlaïcou, 1364 - vers 1376) que le même chercheur établit l'introduction en Valachie d'une formule qui, depuis Mircea l'Ancien (1386 - 1418) reviendra souvent dans les actes "impériaux" des princes valaques et aux termes de laquelle ceux-ci aspirent à agir en dignes continuateurs des "anciens empereurs et princes" dans leur œuvre d'aide et de soutien des centres de l'Orthodoxie<sup>4</sup>.

Ces témoignages et leur recoupement avec ceux cités par O. Iiescu, avec d'autres encore, semblent nous mettre donc devant un phénomène dont les origines remontent longtemps avant toute Byzance *après* Byzance, concept historique qui par conséquent ne suffit pas pour l'expliquer. D'autre part, les limites culturelles dans lesquelles Iorga avait cantonné ce concept se trouvent aussi bouleversées, du fait que certaines activités qui le définissent s'avèrent revêtir un rôle politique précis (V. Căndea, M. Neagoe), au service de projets de libération, de source grecque croit-on (V. Căndea, P. Ș. Năsturel).

Tout cela semble donc accorder à l'idée impériale dans les pays roumains des significations et une chronologie nouvelles, qui débordent un peu partout les conclusions qui continuent à la confiner dans l'approche, nettement trop exigüe, de "Byzance après Byzance".

Néanmoins, nous assistons, en même temps, à un essai, continué et développé par la suite, non d'expliquer ces témoignages concordants, mais tout simplement de les écarter, afin de donner à l'ancienne dualité autochtone — impérial le sens d'une contradiction dialectique entre "les réalités locales" et "la mythologie impériale", avec la victoire, naturellement, des premières. C'est ce que fit Valentin A. Georgescu,

*raisons sur l'idée impériale . . .*, p. 405 - 406 et notes 33 - 38; cf. supra, p. 220 - 221.

1. Cf. D. N a s t a s e, *Unité et continuité dans le contenu de recueils manuscrits dits "miscellanées"*, communication présentée au Symposium international "Littérature moyenne grecque et littératures slaves. Correlations dans les recueils manuscrits", Salonique 21 - 24 mai 1979, *Cyrrillomethodianum* 5 (sous presse), n. 29.

2. P. Ș. N ă s t u r e l, op. cit., p. 405; *Cronicle slavo-române . . .* p. 6.

3. P. Ș. N ă s t u r e l, op. cit., p. 407 et n. 38b.

4. Ibid., p. 402. Cf. D. N a s t a s e, *Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople, de 1355 à 1375*, *Σύμμεικτα* 3 (1979), p. 148 sq.

qui, envisageant celles-là et celle-ci à partir des positions de l'historien du droit et des institutions<sup>1</sup>, rejette en fait, en termes à peine voilés, le concept même de Byzance après Byzance (tel qu'on l'accepte généralement pour les pays roumains et pour les activités œcuméniques de leurs voévodes), faisant ainsi un grand pas en arrière par rapport à Iorga. Voilà en effet la conclusion à laquelle aboutit son analyse du "problème de la «monarchie byzantine» [de Iorga] dans les Principautés, au XVIIe siècle":

"Dans les faits que nous évoquons, ce qui me semble indéniable et frappant, c'est que ces princes roumains, en général, et les grands princes du XVIIe siècle, en particulier, par leur politique sociale [?] et culturelle, ou par leur aide économique aux lieux-saints de la Péninsule et du Proche-Orient, ainsi que par leur immixtion dans les élections pour le siège des plus hauts prélats de l'Orthodoxie, firent preuve d'un grand sens de responsabilité œcuménique, *sans plus*<sup>2</sup>.

Or cette conclusion qui voudrait vider ces actes de toute signification impériale, me semble, tout au contraire, en impliquer une, et encore essentielle: car qu'est au fond que la "responsabilité œcuménique" d'un prince, sinon une responsabilité par excellence impériale?

Quant à la condition souveraine des voévodes de l'époque post-byzantine, V.A. Georgescu considère que ce qu'il appelle "les réalités locales" finirent par s'imposer même aux Phanariotes, en dépit de "la tardive et monotone manipulation des slogans byzantins"<sup>3</sup> à laquelle ceux-ci s'adonnent, des προοίμια des leurs "grands chrysobulles... de 1716 à 1821 [c'est-à-dire de toute "l'époque phanariote"], où les thèmes empruntés à la doctrine byzantine du pouvoir impérial, du chef idéal de l'état et de la mission du monarque se retrouvent, dans l'éclairage d'un

1. Valentin A. Georgesco [= Georgescu], *L'idée impériale byzantine et les réactions des réalités roumaines (XIVe - XVIIIe siècle) — Idéologie politique, structuration de l'Etat et du droit* —, Byzantina 3 (1971), p. 311 - 339 (communication présentée au Symposium de 1969 de Salonique); id., *La structuration du pouvoir d'état dans les Principautés Roumaines (XIVe - XVIIIe siècles). Son originalité. Le rôle des modèles byzantins*, Association internationale d'études du Sud-Est européen, Bulletin 11 (1973), Nos 1 - 2, p. 103 - 124 (communiqué le 9 décembre 1972); id., *L'idée impériale romano-byzantine et la structuration du pouvoir princier en Valachie de 1765 à 1818*, ΞΕΝΙΟΝ — Festschrift für Pan. J. Zepos, I, Athènes - Fribourg/Br. - Köln 1973, p. 455 - 471; cf., en dernier lieu, id., *Bizanzul și instituțiile românești pînă la mijlocul secolului al XVIII - lea*, Bucarest 1980.

2. V. A. Georgescu, *L'idée impériale byzantine et les réactions des réalités roumaines...*, p. 322 (souligné par moi).

3. Id., *L'idée impériale romano - byzantine et la structuration...*, p. 470.



style apologétique et ampoulé, répétés, comme pour rendre plus éloquent leur contraste avec la dure réalité où étaient plongés les destinataires de ces véritables manifestes de propagande politique et sociale”<sup>1</sup>.

Or la réalité que nous devons enregistrer ici tout d’abord est celle de ces “manifestes” mêmes, dans lesquels on reconnaît facilement les traits de la tradition impériale qu’ils suivent et développent. Au lieu d’entendre prononcer la condamnation “d’une idéologie et d’une technique politique indubitablement dépassées”<sup>2</sup>, le lecteur qui s’est donné la peine de suivre la présente enquête aurait donc plutôt aimé apprendre justement pourquoi des princes par ailleurs si réalistes et si habiles politiques, et “dont le gouvernement — non sans certains mérites — ne s’en relevait pas moins précaire, intéressé et asservi”<sup>3</sup>, continuaient avec une telle insistance d’user de cette idéologie et de cette technique, que d’autres chercheurs (Cândeia, Năsturel) sont enclins à mettre en rapport avec les projets de délivrance de l’Hellénisme.

Nous sommes donc amenés à enregistrer la tendance de réduire la valeur des témoignages à caractère impérial concernant les princes de Valachie et de Moldavie, le plus souvent en enfermant dans les limites fixées par Iorga des phénomènes qui ont besoin d’une explication plus large et, en même temps, plus précise, ou encore en attribuant à ces phénomènes un caractère fantaisiste, sans rapport avec la réalité historique proprement dite. Or cette dernière manière de voir reflète une situation générale. Car, à vrai dire, toutes les recherches que j’ai passées en revue appartiennent à un petit domaine à part, bien circonscrit et bien isolé de tout le reste de l’historiographie roumaine, sur laquelle les résultats de ces recherches n’ont, en fait, aucune incidence. Aussi — à l’exception, bien entendu, des travaux de Iorga et des autres travaux que j’ai cités, et mis à part les “cas particuliers” de quelques voévodes — dans ses différents chapitres, comme dans les synthèses générales qu’on en dresse, l’histoire nationale roumaine est-elle pratiquement envisagée en dehors de toute revendication impériale.

\*

C’est indépendamment des auteurs d’après guerre mentionnés ci-dessus et ayant un point de départ différent des leurs, que j’ai commencé en 1970 mes propres recherches sur l’idée impériale dans les pays

1. Loc. cit.

2. Loc. cit.

3. Loc. cit.

roumains<sup>1</sup>. En effet, à cette époque je me suis soudain aperçu que, dans ce qu'il a de plus considérable et de plus frappant, l'art roumain ancien exprime souvent, à l'aide d'un langage symbolique, la conception que les princes de Valachie et de Moldavie se firent de leur pouvoir souverain et que cette conception est décidément impériale.

En dirigeant mes recherches surtout du côté de l'iconographie, j'ai pu vite constater que la création la plus originale et la plus discutée de cet art, la peinture extérieure moldave, constitue en réalité un immense manifeste impérial en images, illustrant de manière exemplaire cette conception, qu'expriment par ailleurs, sous les apparences les plus diverses, différents autres produits du même art.

C'est en lui communiquant ces premiers résultats de la recherche que j'avais abordée, que P. Ş. Năsturel me fit l'agréable surprise de me renseigner sur les siennes mentionnées ci-dessus, en mettant aussi obligeamment à ma disposition sa communication de Salonique avant de la publier<sup>2</sup>. Tout en étayant mes interprétations, la concordance de ces résultats m'a semblé placer le problème de l'idée impériale dans les pays roumains sur un terrain singulièrement vaste, à force de déborder partout les cadres qu'on lui avait fixé jusqu'alors, pratiquement inconnu. Aussi l'exploration de cette *terra incognita* promettait-elle d'apporter de nombreux éléments nouveaux pour la compréhension de l'histoire et de la civilisation non seulement de la Roumanie, mais encore de l'Europe orientale, du moins depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et sûrement jusqu'au XIX<sup>e</sup>.

Je me suis donc décidé d'y jeter les premiers jalons dans deux aperçus, dont l'un partiel, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, l'autre général<sup>4</sup>. Tant dans ces travaux, que dans d'autres, rédigés parallèlement ou par la suite, j'ai essayé d'élargir le terrain autour des points d'appui jalonnés, pour que l'on puisse se faire une idée plus claire du genre et de la valeur des témoignages sur lesquels se fondent les explications que je donne aux questions soulevées par ces recherches. Ainsi, j'ai versé de nouvelles pièces au précieux dossier de termes impériaux ouvert par P. Ş. Năsturel<sup>5</sup>, et

1. Depuis 1971, ces recherches bénéficièrent d'une bourse de la Fondation européenne Dragan. A partir de 1974, elles purent être continuées dans le cadre du Centre de recherches byzantines de la Fondation Nationale de la Recherche de Grèce.

2. Cf. N a s t a s e, *Ideea imperială*, p. 27, n. 22.

3. N a s t a s e, op. cit (1 + 30 p. + 5 pl.).

4. Id., *L'héritage impérial byzantin dans l'art et l'histoire des pays roumains*, Milan, 1976, 105 p. (texte et illustrations) (désormais, N a s t a s e, *L'héritage impérial*).

5. Id., «Βοεβόδας Οὐγγροβλαχίας καὶ αὐτοκρατορὸς Ῥωμαίων». *Remarques sur une inscription insolite*, BNJ 22 (tirage à part, Athènes 1976), p. 1 - 16 + 1 pl.

j'ai mis en rapport ce langage avec les témoignages qui lui correspondent dans les domaines de l'art (en tout premier lieu)<sup>1</sup>, de la littérature et de la codicologie<sup>2</sup>, de l'héraldique<sup>3</sup>.

Ces études laissent déjà se dégager une conception générale qui, par rapport aux résultats atteints précédemment, apporte plusieurs éléments et point de vue nouveaux. Ces contributions permettent d'esquisser le tableau suivant.

Ce n'est pas après la chute de Constantinople (1453) que les princes roumains soulevèrent leurs premières revendications à caractère impérial, comme l'ont affirmé ou sous-entendu, parfois à l'encontre de leurs propres contributions, tous ceux qui ont touché à cette question, mais bien auparavant<sup>4</sup>. En effet, c'est pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle qu'on peut déjà surprendre de telles revendications manifestées par les princes de Valachie, suivis peu après dans cette voie par ceux de Moldavie (à partir, très vraisemblablement, d'Alexandre le Bon, 1400 - 1432)<sup>5</sup>. Ces prétentions sont étroitement liées à la guerre anti-ottomane menée par les pays roumains, et on y trouve aussi l'idée de l'héritage des droits souverains des Etats sud-slaves soumis par les Turcs<sup>6</sup>. Leur origine est probablement encore plus reculée (et c'est pour la première fois que je l'affirme par écrit), mais c'est conjointement aux débuts mêmes de cette guerre qu'on en peut déjà enregistrer certaines manifestations. Ces débuts remontent vers 1359, époque de l'adhésion de la Valachie à la politique de coalition orthodoxe, tant anti-*«latine»* qu'anti-ottomane, régie par le patriarcat de Constantinople<sup>7</sup>. Cette adhésion et puis son renouvellement lors de la réorganisation de l'alliance des pays orthodoxes après

1. Id., *Ideea imperială*, p. 6 sq.; id., *L'héritage impérial*, passim, id., «Βοεβόδας Οὐγγροβλαχίας». . ., p. 7 - 8, 10.

2. Id., *Ideea imperială*, p. 16 sq.; id., *L'héritage impérial*, p. 3 - 4, 13, 20 - 21; id., *Unité et continuité*. . .

3. Id., *L'héritage impérial*, p. 4, 13, 17, 18, 24, 29 - 31, 32 - 34 et fig. 1, 2, 12, 16 - 20b. Cf. infra, p. 246 et n. 1.

4. Cf. supra, p. 229 - 230 (P. Ș. Năsturel).

5. N a s t a s e, *Ideea imperială*, p. 18 sq.; id., *L'héritage impérial*, p. 3 - 4; id., *Unité et continuité*. . ., p. 3 (du ms.) sq.

6. Sur ce deux questions, les travaux cités dans la note précédente, passim.

7. Cf. D. N a s t a s e, *Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople*. . ., p. 123 - 125, 134 - 135.

Je profite de cette occasion pour ajouter à la bibliographie du chapitre 5 de ce travail (*«Le métropolite Chariton de Hongrovalachie prôtos de la Sainte Montagne. Son rôle dans la réconciliation des Eglises serbe et byzantine»*, p. 155 sq.) la communication de D. B o g d a n o v i ć, *Izmirenje srpske i vizantijske crkve* (avec résumé français), *Le prince Lazar*, Symposium de Kruševac 1971, Belgrade 1975, p. 81 - 91.

leur défaite sur la Marica (1371)<sup>1</sup>, furent consacrés par la fondation (1359), et ensuite le dédoublement (1370) de la métropole de "Hongrovalachie" et, en étroite relation avec ces mesures, par les premières donations roumaines au Mont Athos, faites par les princes valaques Nicolas-Alexandre (1352 - 1364) et Vladislav Ier (1364 - vers 1376) au couvent de Koutloumous<sup>2</sup>.

Bien que ces prétentions ne revêtirent jamais un caractère officiel, elles n'en furent pas moins exprimées *dès cette époque* de la même manière que plus tard: surtout en doublant "officieusement" le titre princier par celui impérial, d'un usage restreint mais persistant, et en adoptant des emblèmes qui lui correspondent, dont tout d'abord l'aigle bicéphale<sup>3</sup>.

Après la disparition de Byzance et des autres Etats chrétiens du sud du Danube, les voévodes de Valachie et de Moldavie restèrent les seuls souverains orthodoxes à combattre les Turcs. Aussi, en donnant à leur lutte le sens d'une mission providentielle, mirent-ils en valeur le rang impérial qu'ils s'étaient déjà arrogés, pour revendiquer, chacun pour sa part, mais parfois en s'associant par des formules de compromis, la succession impériale byzantine dans son sens oecuménique le plus large<sup>4</sup>.

Ces prétentions se fondèrent sur une véritable doctrine, celle de "l'empire en exil", selon laquelle les peuples chrétiens (i.e. orthodoxes) en proie à "l'Infidèle" ne pouvaient pas rester sans un "tsar libre", "pour qu'on ne puisse dire de la religion grecque (= orthodoxe) comme [on dit] pour les Juifs et les Arméniens, qu'elle n'a pas un tsar libre et un empire libre"<sup>5</sup>.

Quant à son origine, cette doctrine nous ramène à l'époque de l'occupation latine de Constantinople (1204 - 1261), la "Francocratie". En effet, ce fut alors que les Byzantins étayèrent leur lutte pour la délivrance

L'auteur y relève fort justement l'importance du facteur politique dans la réconciliation des Eglises serbe et byzantine, menée à bon terme en 1375, mais amorcée dès 1368.

1. D. N a s t a s e, op. cit., passim, notamment le chapitre 7, "La réconciliation de 1375 et le nouvel alignement des forces orthodoxes", p. 166 sq.

2. Ibid., p. 129 sq. Pour les efforts, couronnés de succès, que fit Vladislav Ier pour obtenir du patriarcat de Constantinople et des athonites la reconnaissance du caractère impérial de ces donations, ibid., p. 148 sq.

3. D. N a s t a s e, *Unité et continuité*. . . , p. 16 du ms. et notes 99 - 101; cf. id., *L'héritage impérial*, p. 4, 18, 24, 29 sq.

4. Ibid., p. 13 - 14.

5. Selon les mots attribués par le lettré russe Ivan Peresvetov à son contemporain le prince moldave Pierre Rareș, *Soșinenija I. Peresvetova*, éd. A. A. Z i m i n, Moscou - Leningrad 1956, p. 177; cf. N a s t a s e, *Ideea imperială*, p. 4.

des territoires qu'avaient occupés les "Francs", par l'idée de la survie de l'empire dans ses régions périphériques, restées libres. Il devait échoir à "l'empire en exil" de Nicée de mener à bon terme cette entreprise, couronnée en 1261 par la libération de Constantinople. Mais l'Etat de Nicée n'avait pas été le seul à prétendre, après la catastrophe, à la succession impériale byzantine. Trébizonde et Epire, la Bulgarie aussi, et même la Serbie, bien qu'au début de son ascension, en firent autant, en adaptant les mêmes données idéologiques à leurs propres fins. Reprise lors de la nouvelle invasion, cette doctrine, qui s'était avérée si souple, subit tout un processus de réajustement aux circonstances qui la feront assumer par les uniques pays orthodoxes attaqués par les Turcs, encore susceptibles d'en faire usage et par leurs souverains: les princes roumains<sup>1</sup>.

Lorsque ceux-ci furent obligés à leur tour d'accepter la lourde suzeraineté du sultan, ils ne renoncèrent pas pour autant à la conception impériale de leur pouvoir. Ils lui apportèrent toutefois certaines retouches dictées par la situation, et qui donneront à l'ensemble de ses manifestations l'aspect typique, *crypto-impérial*<sup>2</sup>, qui les caractérisera tout au long de la domination ottomane.

Bien que les conditions de cette sujétion aient continuellement empiré, les pays roumains ne perdirent jamais leur autonomie interne, et leurs princes furent toujours aux yeux de leurs sujets de vrais souverains, "oints du Seigneur". Par ailleurs, ce fut précisément la politique crypto-impériale qui établit un lien très étroit entre les voévodes moldo-valaques et les cercles grecs de Constantinople. En effet, par un paradoxe de l'histoire, c'est à l'époque de leur soumission aux Turcs que ces voévodes ont pu mieux imposer leur condition impériale aux représentants les plus autorisés de la survie byzantine<sup>3</sup>.

C'est donc à peine maintenant que la conception impériale des princes roumains rejoint les débuts que Iorga assignait à la Byzance d'après Byzance, *qu'elle devance par conséquent d'à peu près deux siècles*. Ainsi, ce que le grand historien avait pris pour un point de départ, ne serait qu'un moment tardif d'un processus qu'il fut loin de s'imaginer comme tel, processus très long et complexe, recouvrant par ailleurs un domaine

1. N a s t a s e, *L'héritage impérial*, p. 14.

2. J'emprunte ce terme, qui me semble heureux, au texte dactylographié d'une conférence inédite, tenue par Alexandre Randa sous l'égide de la Fondation européenne Dragan à Athènes, le 3 mars 1971, et intitulée *Les Cantacuzènes et la guerre d'indépendance grecque*: le regretté historien y attribue en passant une "conscience crypto-impériale" aux Cantacuzènes des XVIIe - XVIIIe siècles.

3. N a s t a s e, *L'héritage impérial*, p. 16 - 17.

incomparablement plus vaste que celui culturel et ecclésiastique où il avait confiné "l'impérialisme" des voévodes moldo-valaques.

Naturellement, cette constatation change complètement les termes du problème de la survivance de Byzance, et place dans un éclairage qualitativement différent de celui de Iorga les phénomènes sur lesquels celui-ci a attiré l'attention pour la période suivante.

Parmi ces phénomènes, qui commencent donc bien plus tôt mais qui n'en sont pas moins caractéristiques pour cette nouvelle phase, rappelons les voyages et les séjours des voévodes à Constantinople, leurs alliances de famille — il est vrai, de plus en plus nombreuses — avec les "archontes" grecs<sup>1</sup>, enfin leur sacre par le patriarche œcuménique, dans l'ancienne capitale byzantine. Ce sacre en faisaient très clairement des successeurs légitimes des basileis qui y avaient régné, "ὡς τόπον καὶ τύπον ἐπέχων τῶν ὀρθοδοξοτάτων καὶ ἁγίων βασιλέων", comme les patriarches de l'Eglise orientale caractériseront plus tard la condition d'un Basile Lupu<sup>2</sup>, dont, disons-le, le nom même de Basile, qu'il n'adopta qu'en montant sur le trône, n'est qu'un cryptogramme impérial<sup>3</sup> (Basile < basileus).

C'est ainsi que prit corps ce que je crois pouvoir appeler "le crypto-empire chrétien" sous domination ottomane, véritable *imperium in imperio*<sup>4</sup> doté de toutes les institutions adéquates, qui dut son existence à cette étroite collaboration entre les dirigeants roumains — princes, prélats, grands boyards — et les représentants les plus en vue de la grécité constantinopolitaine (groupés autour du patriarcat). Cette structure étatique très particulière, dont les fondations avaient été jetées longtemps avant la chute de Constantinople, devait fonctionner jusqu'en 1821.

Elle mit à profit, en tout premier lieu, l'autonomie des Principautés danubiennes et la situation avantageuse que les Grecs installés plus tard au "Phanar" surent se créer auprès de la Porte. Mais elle utilisa aussi à ses fins différentes autres "autonomies locales"<sup>5</sup> de l'empire ottoman, dont celle du Mont Athos revêtit dans ce cadre une importance capitale<sup>6</sup>.

1. Pour des précédents du XVe siècle, supra, p. 218, n. 1.

2. *Byzance après Byzance*, p. 177 et n. 71; P. Ş. Năsturel, *Considérations sur l'idée impériale*. . . , p. 413, additif V.

3. N a s t a s e, *L'héritage impérial*, p. 18.

4. Pour reprendre une autre formule suggestive d'A. Randa, cf. supra, p. 222 - 223.

5. C'est le titre du chapitre III de *Byzance après Byzance*: "Les autonomies locales". Cf. V. C â n d e a, op. cit., p. 254 - 255 et O. C i c a n c i, op. cit., p. 214 - 215.

6. Manifestement comme symbole de l'œcuméné impériale chrétienne, cf. D. N a s t a s e, *Le patronage du Mont Athos au XIIIe siècle*, communication présentée au XVe Congrès international d'études byzantines, Athènes 1976; id., *L'héritage impérial*, p. 16 - 17, 35 - 36.

Exploitant ainsi les conditions offertes par le système ottoman, auxquelles elle était parfaitement adaptée, cette coalition souterraine mit au point tout un programme politique, présentant en grandes lignes deux alternatives complémentaires: l'une préconisait l'attitude de "non-violence" voire de collaboration active avec l'occupant, censée favoriser la consolidation et l'élargissement du pouvoir crypto-impérial sous le régime de la domination turque, dans l'attente de la délivrance, remise en principe à la décision de Dieu; l'autre entendait déchiffrer le terme de cette décision dans les conjonctures générales défavorables à la puissance ottomane, pour déclencher au moment propice une action militaire propre dans les Principautés, action qui devait être suivie du soulèvement général des chrétiens des Balkans<sup>1</sup>.

Ces deux variantes nous ramènent de nouveau à Byzance, à savoir à l'époque finale de l'Empire. C'est alors que, devant le destin inévitable, on chercha une formule de compromis avec le conquérant musulman, voire on accepta l'idée de la soumission, dans l'espoir d'une "renaissance" ultérieure<sup>2</sup>; cependant, d'autre part, le patriarcat œcuménique ne cessait de miser aussi sur l'idée d'une coalition orthodoxe dans laquelle, au fur et à mesure de la disparition des Etats balkaniques, les pays roumains jouèrent un rôle de plus en plus important<sup>3</sup>.

C'est toujours dès l'époque précédant la chute de Constantinople que la conversion en une réalité de l'idée impériale dont les princes de ces pays se considérèrent les porteurs fut conçue par étapes.

La première de ces étapes devait réunir toutes les terres roumaines sous un seul sceptre — éventuellement, pour commencer, dans un système souverain pluraliste hiérarchisé, comme en Russie — et créer ainsi une base solide pour l'offensive libératrice dans les Balkans. Naturellement, un conflit pour l'hégémonie dans l'espace roumain devait surgir entre les voévodes de Valachie et ceux de Moldavie, dont le titre impérial exprime tout d'abord précisément la prétention exclusive au rôle dirigeant dans cet espace, la Transylvanie (voévodat de la couronne hongroise, puis principauté autonome, ensuite annexée par l'Autriche) comprise. Et en effet, l'on peut poursuivre durant des siècles le développe-

1. Ibid., p. 15 - 17, 19 sq.

2. Steven Runciman, *La chute de Constantinople, 1453*, Paris 1968, p. 33 - 34; cf. Nastase, *L'héritage impérial*, p. 16.

3. D. Nastase, *Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople, de 1355 à 1375*, passim, notamment p. 124 sq. et 166 sq.; id., *Une chronique byzantine perdue et sa version slavo-roumaine (la Chronique de Tismana, 1411 - 1413)*, I, Cyrilomethodianum 4 (1977), p. 160 sq.

ment de ce conflit, qui ne constitue, au fond, que la forme médiévale de la lutte du peuple roumain pour son unité<sup>1</sup>. C'est ainsi qu'il faut expliquer les efforts que les voévodes de chacun des deux pays firent en permanence pour imposer leur autorité les uns aux autres. Et c'est dans le même but qu'ils poursuivirent l'élargissement de cette autorité à la Transylvanie, en se servant pour leurs fins des fiefs qu'ils y possédèrent effectivement, et de l'Eglise orthodoxe, qu'ils y mirent sous leur protection, et qui y propagea et entretint parmi la population roumaine l'idée que ce sont eux ses vrais souverains, dans leur qualité d'"empereurs orthodoxes"<sup>2</sup>.

Vue dans cette perspective, l'action de Michel le Brave n'apparaît donc plus comme un fait isolé, mais comme la plus importante des tentatives faites par les princes roumains pour réaliser par les armes leurs projets *traditionnels*, mis sous l'égide de l'idée impériale, de rassemblement des terres roumaines sous un seul sceptre. Aussi cette action transformait-elle en une réalité — ne fut-ce que pour un instant — une aspiration *permanente*, très consciente (en tant que formulée par une idéologie précise) du peuple et des prédécesseurs du voévode unificateur. D'autre part, elle incitait, par sa réussite même, les peuples balkaniques à se préparer pour la suite qu'ils attendaient depuis longtemps, c'est-à-dire pour leur propre libération.

Voilà pourquoi le folklore grec et sud-slave a gardé le souvenir du héros comme libérateur impérial<sup>3</sup>. Et voilà pourquoi en 1600 — l'année même où il accomplit la réunion des pays roumains — on attendait de Michel une grande offensive contre les Turcs, au bout de laquelle "il aura à se faire proclamer, lui et pas un autre, empereur de Constantinople"<sup>4</sup>.

Comme on le voit, l'explication proposée ci-dessus ne laisse guère de place pour l'opposition "classique" entre autochtone et impérial, "idée nationale" et "idée impériale", fausse opposition dont il ne reste en réalité que les deux aspects complémentaires d'un unique problème. Naturellement, ceci n'est pas valable que pour la politique de Michel le Brave. En effet, comme je l'ai déjà dit, le grand mérite de celui-ci fut

1. Id., *Ideea imperială*, p. 21; id., *L'héritage impérial*, p. 20.

2. Cf. *L'héritage impérial*, p. 15.

3. Ibid., p. 20 - 21.

4. Ibid., p. 19. Michel lui-même se proposait d'ailleurs d'arriver non seulement à Andrinople et à Constantinople, mais encore, de là — "suivant le chemin d'Alexandre le Grand" —, jusqu'à Jérusalem. M. Neagoe, *Mihai Viteazul*, Craiova 1976, p. 184 - 185; cf. p. 134 et 295.



de réaliser la première partie — la seule promise à un grand avenir — d'un programme qui, avec ses alternatives et ses étapes, fut celui des princes roumains en général et, pourrait-on dire, depuis toujours. Il en résulte que, du point de vue de leurs programmes et de la conception qu'ils se faisaient de leur pouvoir souverain, on ne peut faire aucune distinction entre ces princes d'après leur origine ou formation, "autochtones" comme "étrangers" élevant exactement les mêmes prétentions impériales qui, n'étant pas personnelles, ne dépendaient pas non plus de leur nationalité, mais caractérisaient le pouvoir souverain très spécial dans la possession duquel ils se trouvaient *tous* "de droit", une fois montés sur leurs trônes.

Et en effet, on n'a pas de peine de saisir ce rapport qu'établissent entre leur politique de "rassemblement des terres roumaines" — en tout premier lieu d'union, sous une forme ou une autre, de la Moldavie et de la Valachie — et la lutte contre les Turcs, tant les voévodes "chevaliers" des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (dont un Mircea l'Ancien<sup>1</sup> et, plus tard, un Etienne le Grand<sup>2</sup>), que "l'aventurier grec" Jean Héraclide "le Despote"<sup>3</sup>,

1. Cf. l'opinion — remarquable — que le plus grand historien romantique roumain, Nicolae Bălcescu, formulait en peu de mots, vers 1850 encore: "Mircea l'Ancien. . . réclame des Turcs cet héritage [celui de "l'empire roumano-bulgare", i.e. la Bulgarie conquise par les Turcs, cf. supra, p. 234 et n. 6]; il veut incorporer toute la roumanité dans un seul Etat et il cherche [à acquérir] la Bulgarie et la Moldavie. C'est maintenant, pour la première fois, que nous voyons l'idée d'unité se montrer, idée qui sera l'idéal des siècles futurs et de nos plus grands voévodes", N. Bălcescu, *Românii supt Mihai-Voievod Viteazul*. Studiu introductiv de Paul Cornea. Ediție îngrijită, glosar și bibliografie de Andrei Rusu, 2e éd., Bucarest 1973, p. 6.

Pour Mircea l'Ancien en tant que rassembleur de terres roumaines, P. P. Panaitescu, *Mircea cel Bătrân*, Bucarest 1944, p. 188, 346; cf. D. Nastase, *Une chronique byzantine perdue. . .*, p. 164 - 165. Pour les efforts faits dans ce but par les princes roumains en général, id., *L'héritage impérial*, passim.

2. "Etienne reprend le projet de Mircea et essaye d'unir les pays. . .", N. Bălcescu, op. cit., p. 11.

3. Qui, prince de Moldavie, "voulait reprendre les possessions transylvaines, voire la région des Sicules [en réalité, toute la Transylvanie], et occuper aussi la Valachie, pour se lancer, de cette base territoriale, à la conquête de Constantinople, où il aurait dû se faire couronner empereur!" C. C. Giurescu, Dinu C. Giurescu, *Istoria Românilor*, 2, Bucarest 1976, p. 293. On reconnaît facilement le programme que reprendra Michel le Brave et dont il réalisera la réunion des terres roumaines.

Pour ces projets du voévode "Despote", tout dernièrement Ștefan Andreescu, *Restitutio Daciae* (*Relațiile politice dintre Țara Românească, Moldova și Transilvania în răstimpul 1526 - 1593*), Bucarest 1980, p. 145 - 161. Comme le sous-titre de son livre le précise, Ștefan Andreescu y réexamine (sur 263 pages) "les relations

“l’autochtone” Mathieu Basarab<sup>1</sup> tout aussi bien que son adversaire le “basileus” Basile Lupu, le “Byzantin” de souche plus ou moins impériale, Șerban Cantacuzène<sup>2</sup> et son neveu valaque Constantin Brancovan<sup>3</sup>, le contemporain moldave de celui-ci, le savant Dimitrie Cantemir, et aussi de nombreux princes phanariotes<sup>4</sup>.

politiques entre la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie dans l’intervalle 1526 - 1593”, qu’il envisage comme une phase préparatoire de l’“union politique” des trois pays roumains réalisée par Michel le Brave. Aussi montre-t-il, non seulement que cette union découlait d’un programme conscient de *Restitutio Daciae*, poursuivant la création d’un Etat roumain dans ses frontières ethniques, mais encore que Michel hérita de ce programme de la période précédente. Sur ces points, les résultats de sa recherche sont extrêmement précieux. Mais Ș. Andreescu croit que les prémices historiques permettant l’idéation de ce processus furent créées à peine en 1526, par la bataille de Mohacs, qui entraîna, comme on le sait, la chute du royaume hongrois, suite à laquelle la Transylvanie fut érigée en Etat. En réalité, ce qu’il prit pour la naissance d’un programme politique neuf n’est que le début d’une *étape* nouvelle dans la longue évolution historique d’une conception inséparable de l’idée impériale que nous poursuivons. Cette conception remonte donc au moins jusqu’aux plus anciens témoignages que nous possédons sur cette idée (cf. supra, p. 229 - 230, 234 - 235) et que l’auteur connaissait cependant par le travail qui s’y rapporte de P. Ș. Năsturel (qu’il cite, op. cit., p. 99 et n. 2, cf. p. 137 et n. 2) et par les miens parus entre 1972 et 1976 (qu’il n’utilise pas).

Quant aux opinions plus anciennes qu’il cite (p. 21 sq.) sur les antécédents de l’œuvre de Michel le Brave, on en retiendra de nouveau celle de N. Bălcescu, malheureusement tout aussi fugitivement formulée que plus haut (p. 240 n. 1, 2): en voulant “créer une patrie aussi grande que la terre roumaine”, Michel accomplit en 1599 - 1600 “le rêve cher des plus grands voévodes des Roumains”, N. Bălcescu, op. cit., p. 330.

1. Cf. Năsturel, *L’héritage impérial*, p. 24 - 25.

2. “Și gîndul și gătirea lui Șerban vodă era să fie el împărat la Țarigrad” (“La préoccupation ainsi que les préparatifs du voévode Șerban étaient de devenir lui empereur à Constantinople”), nous renseigne le chroniqueur moldave Ion Neculce, *Letopisețul Țării Moldovei și O samă de cuvinte*, éd. Iorgu Iordan, Bucarest 1955, p. 168. Mais, tout en essayant de tirer profit de la conjoncture favorable créée par le désastre ottoman devant Vienne (1683), “Șerban puise ses desseins, en ce qui concerne tant les moyens, que les étapes par lesquelles il envisageait d’atteindre ses buts, dans l’arsenal classique des projets impériaux roumains: . . . ce prince entendait recouvrer d’abord. . . la liberté de la Valachie, en s’efforçant, en même temps, de rattacher à ce pays. . . la Moldavie, ainsi que des fiefs d’une superficie assez étendue. . . au Banat et en Transylvanie”. Une fois réalisée cette réunion de la plus grande quantité possible de terres roumaines, “il comptait lancer son armée, qu’il préparait en secret, à l’offensive dans les Balkans, où ses agents fomentaient le soulèvement des Serbes et des Bulgares, et arriver ensuite, «Dieu aidant», aux fins que Neculce lui attribue”. Năsturel, *L’héritage impérial*, p. 26.

3. Cf. ibid., p. 27 - 31.

4. Pour lesquels, ibid., p. 31 sq.

Les premiers de ceux-ci, les Mavrocordato, tout en continuant les traditions "byzantines" des archontes constantinopolitains, firent des efforts frappants pour assurer le gouvernement de toutes les deux Principautés danubiennes à leur famille, en tant que dynastie. Mais ce que nous devons surtout retenir ici, c'est que leur politique dynastique assumée et reprit à son compte les prétentions "impériales" de leurs prédécesseurs roumains, dont ils se considérèrent les descendants<sup>1</sup>.

Les Mavrocordato n'ont pas été les seuls des Phanariotes à prétendre fonder une dynastie, impériale "de droit", ni à espérer que cette dynastie régnerait sur les Principautés roumaines effectivement réunies en un seul Etat. Pour ne nommer que les plus importantes de ces familles qui se sont partagées, disputées ou convoitées les trônes moldo-valaques, les Ghika, les Mourouzi, les Soutzo, les Ypsilanti, en firent autant, en mettant le meilleur de leurs ressources de toute sorte, matérielles et spirituelles, au service de la même cause<sup>2</sup>.

Parmi ces derniers, relevons l'exemple de Constantin Ypsilanti. Prince de Moldavie (1799 - 1801), puis de Valachie (1802 - 1806), après que son père Alexandre eût lui aussi occupé alternativement ces deux trônes, Constantin Ypsilanti agit de la manière la plus décidée pour se faire couronner roi de la "Dacie" indépendante. Aussi, à la faveur de la guerre russo-turque de 1806-1812, réussit-il effectivement à régner sur les deux Principautés danubiennes à la fois, hélas! pour très peu de temps (1807)<sup>3</sup>.

Enfin, dirigeant le premier acte de la révolution grecque de 1821, son fils Alexandre Ypsilanti visait à restaurer pour son profit l'empire by-

1. Ibid., p. 32 - 33.

2. Ceci n'est nullement en opposition — tout au contraire! — avec l'intérêt connu des Phanariotes en général pour les Lumières (à propos de cet intérêt, cf. K. Th. Dimaras, *Περί Φαναριωτών, Ἀρχεῖον Θράκης*, 34, 1969, p. 117 - 140 et notamment p. 133). On sait en effet qu'il y a une liaison étroite entre la philosophie des Lumières et le despotisme éclairé, tel qu'il fut pratiqué, par exemple, par les contemporains et voisins impériaux des hospodars phanariotes, Catherine II ou Joseph II. Par ailleurs, dès le début de "l'époque phanariote", Nicolas Mavrocordato faisait "une apologie de l'absolutisme" dans ses "Lettres à la manière de Phalaris" ("ἐπιστολαί τινες κατὰ μίμησιν, τῶν τοῦ Φαλάριδος"): "dans ce pastiche littéraire" — où, notons-le, les termes de référence de l'auteur, prince "de toute la Hongrovalachie", sont ceux de βασιλεὺς et de βασιλεία — Jacques Bouchard a reconnu, "à peine dissimulée, une apologie de la politique même de Nicolas, de sa conception de gouvernement". J. Bouchard, *Les lettres fictives de Nicolas Mavrocordatos à la manière de Phalaris: une apologie de l'absolutisme*, RESEE 13 (1975), p. 197 - 207 (le passage cité, p. 202). Cf. supra, p. 212.

3. Nastase, *L'héritage impérial*, p. 37.

zantin, avec Constantinople pour capitale<sup>1</sup>. Ajoutons que la décision à laquelle "l'éphore général" de l'Hétairie s'arrêta, celle de déclencher l'insurrection en Moldo-Valachie, terre de refuge de l'Empire chrétien (et non en Morée<sup>2</sup>), montre que, marchant sur les traces de son père et de tant des prédécesseurs de celui-ci, Alexandre Ypsilanti entendait faire appel à la très ancienne tradition d'après laquelle la libération et l'union des Principautés devaient constituer le point de départ pour la restauration de cet empire qu'il comptait réaliser à l'aide du soulèvement hétériste<sup>3</sup>.

## II. IMPORTANCE DU PROBLÈME

L'idée impériale dont j'ai fait cette présentation concerne tout d'abord, il va sans dire, l'histoire roumaine.

En effet, tout comme les comportements impériaux d'un voévode ou d'un autre ne constituent que les expressions particulières d'une conception générale qui seule saurait les expliquer correctement, c'est la même conception qui nous offre l'explication fondamentale, aussi la plus simple, la plus claire et la plus logique, pour tout dire la véritable explication, de *tous* les éléments à caractère impérial de l'histoire roumaine médiévale et de la période suivante jusqu'en 1821.

Or il arrive que ces éléments abondent et qu'on les retrouve un peu partout. Nous en avons déjà rencontrés tout au long de mon exposé et toujours motivés par cette conception même. Il s'en ajoutent de nombreux autres, dont personne ne met en doute la valeur impériale intrinsèque et qui appartiennent aux domaines les plus variés, de l'iconographie à la législation et de l'héraldique au folklore.

Nous avons déjà parlé des éléments impériaux que recèle l'art roumain ancien et plus particulièrement la peinture extérieure moldave. Soulignons maintenant que, indépendamment de toute interprétation, les représentations impériales et les symboles impériaux évidents reviennent systématiquement et à toutes les époques dans l'iconographie de cet art en général. Pour nous arrêter à quelques cas seulement, il en est ainsi pour: le thème du Jugement Dernier<sup>4</sup>; la "Deïsis impériale",

1. Ibid., p. 39 - 41; cf. N. I o r g a, *Histoire des Etats balcaniques jusqu'à 1924*, p. 196; cf. aussi *Byzance après Byzance*, p. 250, 251 et supra, p. 214.

2. Cf. V. C â n d e a, *Stolnicul între contemporani*, p. 115 et n. 192.

3. N a s t a s e, loc. cit., p. 39 - 40.

4. Cf. ibid., p. 9. Pour le symbolisme impérial de ce thème dans l'art byzantin, A. G r a b a r, *L'Empereur dans l'art byzantin. Recherches sur l'art officiel de l'Empire d'Orient*, Paris 1936 (=Londres, Variorum Reprints, 1971), p. 249 sq.

présente tant en Moldavie, qu'en Valachie<sup>1</sup>; les nombreuses figurations d'empereurs, avec une mention spéciale pour celles de la peinture extérieure moldave<sup>2</sup> et pour celles du fondateur de "l'empire chrétien", Constantin le Grand<sup>3</sup>; les vêtements impériaux des voévodes portraituretés dans leurs églises<sup>4</sup>.

Soit dit en passant, dans les églises qu'"embellit" cette iconographie, les portes centrales du templon (iconostase) sont appelées jusqu'aujourd'hui en roumain "portes impériales" ("uși împărătești")<sup>5</sup> et également impériales sont les plus grandes des icônes qui forment cette cloison ("icoane împărătești"). De même, les draperies qui complétaient la séparation entre le sanctuaire et le naos<sup>6</sup>.

Si l'on passe au domaine de la littérature slavo-roumaine, là encore il y a plus que le vocable *car'* et ses dérivés appliqués aux princes roumains par certaines sources, dont notamment les chroniques de Moldavie (aux voévodes moldaves). Dans les mêmes chroniques on a en effet depuis longtemps relevés des poncifs impériaux, empruntés surtout au Manassès slavo-bulgare, pour être "adaptés" aux mêmes princes<sup>7</sup>. Du côté de la Valachie, l'importance qu'un texte tel les si discutés *Ensei-*

1. Sorin Ulea, dans *Istoria artelor plastice în România*, I, Bucarest 1968, p. 354 - 355; Carmen Laura Dumitrescu, *Pictura murală din Țara Românească în veacul al XVI-lea*, Bucarest 1978, p. 27 - 28 et n. 4 et surtout p. 56 - 57, 62 et n. 101; aussi, fig. 15; Cornelia Pillat, *Pictura murală în epoca lui Matei Basarab*, Bucarest 1980, p. 49 et fig. 11, 55; cf. *Istoria artelor plastice în România*, II, Bucarest 1970, fig. 41.

2. Paul Henry, *Les églises de la Moldavie du Nord, des origines à la fin du XVIIe siècle...*, Architecture et peinture, Paris 1930, Texte, p. 237 sq.

3. Accompagné de sa mère Hélène et mis systématiquement en rapport symbolique avec les princes roumains, voire avec leurs vœux guerriers et politiques. Voir Sorin Ulea, op. cit., p. 351, 375; C. L. Dumitrescu, op. cit., p. 28; Nastase, *Ideea imperială*, p. 9 - 10; id., *L'héritage impérial*, p. 10, 28 - 29.

4. Corina Nicolescu, *Istoria costumului de curte în țările române...* passim, notamment p. 123 sq.; cf supra, p. 216, n. 1, Rappelons à ce propos que pour Léandros Vranoussis aussi le portrait votif d'Argeș de Neagoe Basarab "représente le fondateur dans toute la magnificence d'un empereur byzantin", L. Vranoussis, op. cit. (cf. supra, p. 228, n. 6), p. 377.

5. Cf. V. A. Georgescu, *La structuration...*, p. 117.

6. Cf. une splendide broderie de ce type exécutée à la commande d'Alexandre Lăpușeanu et que l'inscription dédicatoire appelle *carb'ska* [sic! pour *car'ska* = impériale] *dvera*. *Inscripțiile medievale ale României, Orașul București*, I (rédacteur responsable Alexandru Elian), Bucarest 1965, No 1088, p. 731.

7. I. Bogdan, *Scrieri alese*. Ediție îngrijită, studiu introductiv și note de G. Mihăilă, Bucarest 1968, p. 235 sq., 339 - 340, 432 - 434, 442 sq.

*gnements de Neagoe Basarab à son fils Théodose*<sup>1</sup> accorde à l'élément impérial, le rappel insistant qu'on y fait des empereurs, ou encore des "empereurs et princes", saute aux yeux<sup>2</sup>.

Bien qu'ils ne fussent qu'exceptionnellement munis d'une bulle d'or (en fait d'argent doré)<sup>3</sup>, les actes les plus solennels émis par les voévodes de Valachie et de Moldavie s'appellent toujours, impérialement, "chrysobulles"<sup>4</sup>.

Lorsqu'ils ont un caractère juridique, les décisions qu'arrêtent ces chrysobulles se fondent sur une législation impériale. On connaît en effet le rôle capital que jouent dans le droit ancien roumain "les lois impériales" ("legile împărătești") et "les codes impériaux" ("pravilele împărătești"), pour la plupart de source byzantine<sup>5</sup>.

Si nous nous tournons du côté du folklore, les héros type des contes populaires roumains sont toujours des empereurs<sup>6</sup> ("l'empereur vert" = le bon souverain, "l'empereur rouge" = le méchant) et des enfants d'empereurs (le couple des jeunes héros: "Făt-Frumos" et "Ileana Cosânzeana", respectivement fils et fille d'empereur).

Arrêtons ici nos exemples. Avec les autres, que nous avons pris antérieurement en discussion, ils forment un ensemble déjà considérable. Et pourtant on pourrait le comparer à la partie visible d'un iceberg. Ce n'est, en effet, que ce qui émerge d'un entier dont la plus grande partie plonge encore dans le noir. Du moins à en juger d'après les résul-

1. *Învățăturile lui Neagoe Basarab către fiul său Theodosie* (édition critique Florica Moisil-Dan Zamfirescu-G. Mihăilă. Etude introductive et notes, Dan Zamfirescu et G. Mihăilă), Bucarest 1970 (second tirage, 1974).

2. Cf. P. Ș. Năsturel, *Remarques sur les versions grecque, slave et roumaine des "Enseignements..."* (supra, p. 218, n. 3), p. 258 - 259 et n. 3. Pour les "empereurs et princes", D. Nastase, *Le Mont Athos et la politique du patriarcat...*, p. 148 sq.; cf. supra, p. 230 et n. 4.

3. "Ancienne reminiscence impériale", O. Iliescu, *L'héritage de l'idée impériale byzantine dans la numismatique...*, p. 263. Pour ces bulles (avec leur liste complète), op. cit., p. 260 - 263; cf. supra, p. 225 - 226 et n. 1.

4. Chrysobulle = en slavon *hrisovul*, d'où en roumain, selon l'esprit de cette langue, *hrisov* et avec l'article défini, *hrisovul*. Cf. D. P. Damian, *Diplomatica slavo-română*, dans *Documente privind istoria României*. Introducere, II, Bucarest 1956, p. 20, 22 - 23, cf. aussi p. 146.

5. A. Elian, *Moldova și Bizanțul...*, p. 110 sq.; cf., parmi tant d'autres, les travaux cités (supra, p. 231, n. 1) de Valentin A. Georgescu, ainsi que, du même, *La réception du droit romano-byzantin dans les Principautés roumaines (Moldavie et Valachie)*, dans le recueil *Droit romain et sociologie juridique. Mélanges Lévy-Brühl*, Paris 1958, p. 445 - 463.

6. Cf. id., *L'idée impériale byzantine et les réactions...*, p. 313, 315.

tats de quelques sondages que j'y ai effectués et qui m'ont permis d'identifier certains phénomènes qui relèvent de cette partie "immergée" et dont on avait ignoré jusqu'à l'existence.

Il en est ainsi des aigles bicéphales "camouflées" qui complètent par leur élément crypto-impérial les armes des Principautés<sup>1</sup> et qui sortent du néant pour changer du tout au tout les termes du problème de la place et du rôle de l'aigle bicéphale dans l'armorial roumain.

Il en est toujours ainsi des recueils manuscrits slavo-roumains contenant des chronographes universels et plus particulièrement de ceux où l'on fit continuer ces chronographes par les chroniques nationales roumaines<sup>2</sup>. Comme j'espère l'avoir prouvé récemment, ces recueils, que l'on considère tout naturellement comme des miscellanées, ont en réalité leur contenu soigneusement choisi et organisé pour exprimer à l'usage des lecteurs du temps jadis la conception impériale qui nous occupe<sup>3</sup>.

Enfin, on comprendra que je dois insister sur le fait que, par dessus "les réalités locales" (incontestables) des différentes structures politiques qui morcelaient les terres roumaines, l'idéologie impériale des voévodes a toujours considéré l'ensemble de ces terres comme une unique formation étatique, comme un grand "pays roumain" recouvrant le territoire ethnique et historique roumain en son entier, et dont la réalisation effective a été érigée par la même idéologie en programme politique permanent.

Il résulte de cette brève incursion que, exception faite de ses chapitres économique et social, l'histoire du peuple roumain, de ses institutions et de sa civilisation, est à reprendre, pour une longue période, depuis ses sources mêmes, qui doivent être réinterprétées en tenant compte de la conception impériale dont je traite et de ses moyens d'expression.

Mais autant que l'histoire roumaine, la même conception concerne l'histoire byzantine tardive et sa continuation néo-hellénique sous la "Turcocratie".

En effet, l'idée impériale des voévodes roumains se fonde pour l'essentiel sur une idéologie politique typiquement byzantine. Aussi cette idée est-elle de provenance byzantine, et comme telle elle fait ressortir cer-

1. Des indications dans D. N a s t a s e, *Unité et continuité...*, n. 99 - 100; cf. id., *L'héritage impérial*, p. 32 - 33. J'ajoute dans les épreuves la communication *Un symbole héraldique inconnu: l'aigle bicéphale dissimulée dans les armoiries des pays roumains et sa signification crypto-impériale*, que je viens de présenter au Ier Séminaire historique international "De Rome à la troisième Rome", Rome 21 - 23 avril 1981.

2. Id., *Unité et continuité...*, p. 28 sq. (du ms.); cf. id., *Ideea imperială*, p. 17.

3. Id., *Unité et continuité...*

tains aspects inconnus ou mal connus de l'époque finale de Byzance. Parmi eux, citons celui du rôle politique joué par le Mont Athos et par le patriarcat de Constantinople, ainsi que par ses représentants — métropolitains et autres ecclésiastiques grecs (surtout athonites) — dans les pays orthodoxes<sup>1</sup>. Pour toute la période suivante, la conception que j'ai appelée crypto-impériale continue à accorder un rôle clé au patriarcat œcuménique, cependant qu'elle relève, on l'a vu, d'une étroite collaboration gréco-roumaine, dont "le côté grec" appartient en premier lieu, bien évidemment, à l'histoire grecque. Or il y a ici un domaine presque tout en friche.

Mais surtout ce qui reste d'abord à faire, c'est d'élargir les recherches concernant les activités grecques "crypto-impériales" à d'autres centres de l'Hellénisme. En effet, si les pays roumains étaient les plus importantes autonomies chrétiennes du système ottoman, elles n'en étaient pas, comme on l'a déjà dit, les seules. Dans les terres grecques il y en avait d'autres, religieuses — mais à la fois territoriales, comme celle du Mont Athos — voire politiques, comme la semi-autonomie de la célèbre région du Magne. Il y avait aussi des centres byzantins qui avaient pu remettre pour un temps la conquête turque en "s'offrant" à Venise. J'en mentionnerai ici celui de Monemvasie, très important en général, et en particulier du point de vue "impérial" byzantin<sup>2</sup>.

Avec les règnes phanariotes, "l'idée impériale chrétienne" commence à devenir étrangère aux Roumains, au fur et à mesure qu'elle s'est restreinte aux cercles dirigeants grecs<sup>3</sup>. Par contre, ces cercles s'avèrent appliquer jusqu'à la fin des principes et une idéologie politique hérités de Byzance. Aussi ce seront surtout les Phanariotes qui feront jouer à cette idée impériale un rôle important dans la préparation de la révolution hellénique de 1821 et dans le déclenchement de sa première phase, qu'Alexandre Ypsilanti dirigera en Moldo-Valachie<sup>4</sup>.

Enfin, *l'imperium in imperio* que se révèle être la Byzance d'après Byzance place l'histoire de l'Hellénisme sous la domination ottomane

1. Id., *Le Mont Athos et la politique du patriarcat de Constantinople*. . . ; cf. id., *Une chronique byzantine perdue*. . . , p. 160 sq.

2. Comme on le sait, cette "ville que Dieu avait rendue invincible" put échapper jusqu'en 1540 à la conquête turque en acceptant l'autorité, d'abord du pape et, ensuite, de Venise, qui devait la réoccuper, pour une "seconde période vénitienne", entre 1690 et 1715. L'histoire de Monemvasie reste à écrire. Des guides qui circulent dernièrement, cf. celui de Rainer W. Klaus et Ulrich Steinmüller, *Monemvasia, The Town and its History*, Athènes 1980.

3. N a s t a s e, *L'héritage impérial*, p. 40.

4. Cf. supra, p. 242 - 243.



dans un cadre fort original, en établissant une continuité étatique *sui generis* de la chute de Constantinople à la naissance de la Grèce moderne.

Mais il va de soi que la survie de "l'empire chrétien" propose une solution idéologique et politique valable aussi pour les autres peuples chrétiens des Balkans, voire de l'Etat ottoman. Il reste donc à établir dans quelle mesure et avec quelles conséquences il faut rattacher à cette survie les vestiges que ces peuples avaient pu sauvegarder de leur vie nationale et religieuse et, en premier lieu, leurs propres "autonomies locales", dont la plus importante fut celle, yougoslave, du Monténégro.

De l'autre optique, celle de l'histoire de la Turquie, tous ces phénomènes posent des problèmes aussi nouveaux que considérables, dont celui des limites jusqu'auxquelles le système ottoman toléra, voire mit à profit, l'existence de ces formes de "vie impériale" de ses sujets chrétiens, dans leurs variantes qui impliquaient l'acceptation régulière de ce système et la place qu'il leur accordait.

Les idées mises en lumière par les recherches dont je rends compte trouvent un correspondant en apparence surprenant à Venise.

Une inscription grecque accompagnée d'aigles bicéphales et de croix byzantines marquées du tétragramme BBBB sur le cadre d'argent d'une icône en mosaïque, a donné lieu à une longue controverse quant à l'identité de "l'empereur des Romains Justinien" qu'elle mentionne: serait-ce le premier, ou le second des basileis ayant porté ce nom? Or Maria Théocharis vient de démontrer qu'en réalité il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre, mais du doge de Venise Marc' Antonio Giustiniani (1684 - 1688)<sup>1</sup>.

La Cité des lagunes pouvait invoquer des "droits" à la succession byzantine remontant à l'époque où elle détenait "le quart et demi de l'empire romain" et où Sainte-Sophie, siège du chef de l'Eglise orientale et lieu de sacre des basileis, se trouvait sous son autorité. On comprend donc que lorsque Venise victorieuse consolidait et élargissait au détriment des Turcs son empire maritime bâti sur les débris de celui byzantin et annexait le Péloponèse tout entier, son doge pouvait se considérer un Justinien III<sup>2</sup> et surtout vouloir s'imposer comme tel aux yeux des Grecs<sup>3</sup>.

Dans quelle mesure l'importante colonie grecque de Venise encouragea-t-elle ces prétentions? Si elle le fit, misa-t-elle à la fois, *pro domo*,

1. Maria Théocharis, *Ψηφιδωτή εικόν του Ἁγίου Δημητρίου καὶ ἡ ἀνεύρεσις τῶν λειψάνων τοῦ ἁγίου εἰς Ἰταλίαν*, Πρακτικὰ τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν 53 (1978), p. 508 sq.

2. Cf. *ibid.*, p. 515 - 516 et n. 33.

3. Cf. *ibid.*, p. 521.

sur les prétentions du même type qu'élevaient les voévodes roumains, comme pourraient l'indiquer sa correspondance, récemment publiée, avec un Basile Lupu et un Mathieu Basarab<sup>1</sup>? Voilà donc autant de questions, s'ajoutant à tant d'autres que soulève notre recherche. Mai quoi qu'il en soit, ce que nous devons surtout retenir ici, c'est que la conception impériale des doges vénitiens et celle des voévodes roumains se corroborent et s'éclairent l'une l'autre et, en même temps, élargissent considérablement les perspectives qu'ouvre leur étude.

En effet, ce n'est pas seulement à Venise qu'on peut signaler des phénomènes très semblables, voire identiques, à ceux que le présent mémoire a enregistré en Moldo-Valachie, mais remontant ailleurs à des temps beaucoup plus reculés. Si ce n'était que le titre de tsar, il est attribué, parfois avec assez d'esprit de suite, à des souverains russes et serbes ayant régné avant — et même très longtemps avant — les périodes impériales de leurs pays<sup>2</sup>. Or ce que mon exposé a mis, entre autres, en évidence, ce sont justement des revendications impériales, d'un genre particulier, exprimées aussi à l'aide de ce titre, par des souverains qui, officiellement, ne furent jamais que des princes.

Enfin, en Europe occidentale aussi, le titre d'empereur est attribué,

1. M. M a n o u s s a k a s, 'Αλληλογραφία τῆς Ἑλληνικῆς Ἀδελφότητος Βενετίας (1641 - 1617) μὲ τοὺς ἡγεμόνες Βλαχίας καὶ Μολδαβίας (ἀπὸ τὰ ἐπίσημα πρακτικὰ τῆς), *Θησαυροίσματα* 15 (1978), p. 7 - 29 + 3 pl.

Cf. le compte-rendu d'Andrei Pippidi, dans RESEE 18 (1980), No 1, p. 138 - 141.

A. Pippidi souligne avec raison (p. 139) la formule par laquelle on comparait Mathieu Basarab, dans l'une des lettres que lui adressait "la Fraternité" grecque, "aux «anciens empereurs et archontes. . .», ce qui n'est pas sans rappeler une tournure de phrase fréquente dans les documents roumains, évoquant l'exemple des «anciens empereurs», lesquels se sont illustrés par la fondation d'églises et de monastères". Pour cette formule et pour le reflet impérial qu'elle jetait sur les princes qui l'utilisaient dans leurs actes, D. N a s t a s e, *Le Mont Athos et la politique du patriarcat. . .*, p. 148 sq. (cf. supra, p. 230, 244 - 245). Le même Mathieu s'empressait d'envoyer à la communauté grecque de Venise une liste généalogique, signée de sa main (M. M a n o u s s a k a s, op. cit., p. 19; A. P i p p i d i, op. cit., p. 140), de la "souche du très pieux prince du pays de la Valachie Transalpine Io Mathieu Basarab et sa princesse Hélène". La liste sera effectivement inscrite sur les diptyques de St. - Georges, l'église de la communauté, "privilège partagé uniquement avec le prince de Moldavie et le tsar moscovite" (A. P i p p i d i, loc. cit.).

2. D. N a s t a s e, *Unité et continuité. . .*, p. 18 - 19 (du ms.) et n. 105 - 110. Pour la Russie, ces titres ont été relevés par W l a d i m i r V o d o f f, *Remarques sur la valeur du terme 'tsar' appliqué aux princes russes avant le milieu du XVe siècle*, Oxford Slavonic Papers, New Series, 11 (1978): je renvoie à leur inventaire proprement dit, p. 9 - 20.

avec plus ou moins de fréquence, à différents rois (d'Angleterre, du Danemark, de l'Espagne)<sup>1</sup>. Or, dans l'Occident latin, comme dans l'Orient slave, des "symptômes" ressemblant de manière frappante à ceux de Moldo-Valachie accompagnent ces titres apparemment insolites<sup>2</sup>. Leur explication dans les pays roumains pourrait donc apporter une contribution autant imprévue que substantielle à l'éclaircissement des questions que soulèvent tous ces phénomènes, envisagés tant dans leur ensemble, que sous leurs multiples aspects particuliers.

\* \* \*

Par le nombre et la variation des témoignages concordants qu'il évoque, par leurs recoupements systématiques, l'exposé ci-dessus, encore que très sommaire, montre suffisamment à mon sens que l'idée impériale dont il rend compte constitue en tout cas une réalité historique qu'on ne saurait pas ignorer, sous peine de fausser nos connaissances dans les domaines où elle a trait. Et ces domaines apparaissent déjà comme singulièrement nombreux et vastes.

Mais cet exposé montre aussi que l'étude de beaucoup de problèmes qu'il aborde n'en est qu'à ses premiers pas, s'il ne s'agit simplement de questions soulevées pour la première fois et dont l'investigation appartient toute entière à l'avenir.

Par conséquent, il faut en conclure à la nécessité d'un large *programme de recherche*, que mes observations amorcent déjà, mais que, il va de soi, je ne saurai réaliser tout seul. Son ampleur même, ou, mieux, celle des perspectives dans lesquelles il devrait s'engager, les spécialisations parfois très différentes qu'il suppose, dépasseraient en effet totalement et les forces et les compétences d'un seul homme. C'est donc par un appel et par une invitation que je dois achever le présent travail: invitation aux savants qui pourraient y être intéressés — et plus particulièrement aux jeunes qui commencent une carrière scientifique — de considérer n'importe quel objectif de recherche qui s'y prête du point de vue que je soutiens ici et de vérifier ainsi, à travers les résultats obtenus, sa valeur et, en même temps, sa fertilité; appel aux personnes, institutions et organismes qualifiés, afin de m'accorder la possibilité d'organiser le programme de recherche désormais indispensable pour que les efforts scientifiques que je fais dans cette direction puissent être continués et développés.

D. NASTASE

1. Cf. D. N a s t a s e, op. cit., p. 19 (du ms.) et n. 111.

2. Ibid., p. 17 sq.